



CALVADOS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°14-2023-277

PUBLIÉ LE 7 NOVEMBRE 2023

Sommaire

Agence régionale de santé de Normandie / Direction appui à la performance

14-2023-10-27-00003 - Arrêté du 27 octobre 2023 portant approbation de l'avenant n° 11 à la convention constitutive du groupement de coopération sanitaire "Normand'E-santé" (59 pages) Page 3

Cabinet /

14-2023-11-02-00001 - Arrêté de création d'une zone d'interdiction temporaire de survol à Bellengreville (2 pages) Page 63

14-2023-11-02-00002 - Arrêté de création d'une zone d'interdiction temporaire de survol à Caen (2 pages) Page 66

14-2023-11-02-00003 - Arrêté de création d'une zone d'interdiction temporaire de survol à Clecy (2 pages) Page 69

14-2023-11-02-00004 - Arrêté de création d'une zone d'interdiction temporaire de survol à Landes sur Ajon (2 pages) Page 72

14-2023-11-02-00005 - Arrêté de création d'une zone d'interdiction temporaire de survol à Vire (2 pages) Page 75

Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités /

14-2023-11-02-00010 - Arrêté du 2 novembre 2023 portant récépissé de déclaration d'un OSP ALLADAGNIWEKE SANDRINE SAP 980150262 (2 pages) Page 78

14-2023-11-02-00009 - Arrêté du 2 novembre 2023 portant récépissé de déclaration d'un OSP CALCA SEBASTIEN SAP 532542875 (2 pages) Page 81

14-2023-11-02-00006 - Arrêté du 2 novembre 2023 portant récépissé de déclaration d'un OSP COUESNON Chrystel SAP 9807431571 (2 pages) Page 84

14-2023-11-02-00007 - Arrêté du 2 novembre 2023 portant récépissé de déclaration d'un OSP DETOEUF PASCALINE SAP 980910459 (2 pages) Page 87

14-2023-11-02-00008 - Arrêté du 2 novembre 2023 portant récépissé de déclaration d'un OSP RETORIANO ANTHONY SAP 979706629 (2 pages) Page 90

14-2023-11-03-00001 - Arrêté du 3 novembre 2023 portant récépissé de déclaration d'un OSP MALLARD Yann SAP 980635817 (2 pages) Page 93

Préfecture du Calvados / SGCD

14-2023-11-07-00001 - Arrêté portant nomination président- commission de surveillance AGESSO (2 pages) Page 96

Préfecture du Calvados / SIDPC

14-2023-11-06-00001 - Arrêté préfectoral du 6 novembre 2023 fixant le jury pour la délivrance des certificats de compétences PAE/FPS pour le SDIS du Calvados.?? (2 pages) Page 99

Sous-préfecture de Lisieux /

14-2023-10-30-00001 - Arrêté préfectoral renouvellement classement catégorie I OT intercommunal Normandie Cabourg Pays d'Auge (2 pages) Page 102

Agence régionale de santé de Normandie

14-2023-10-27-00003

Arrêté du 27 octobre 2023 portant approbation
de l'avenant n° 11 à la convention constitutive du
groupement de coopération sanitaire
"Normand'E-santé"

**ARRÊTÉ DU 27 OCTOBRE 2023 PORTANT APPROBATION DE L'AVENANT N°11
A LA CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT DE COOPÉRATION SANITAIRE
« NORMAND'E-SANTE »**

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ

Vu le Code de la Santé publique et notamment les articles L 6115-3, L. 6133-1 à L. 6133-9 et R. 6133-1 à R. 6133-25 du code de la santé publique

Vu le titre IV chapitre 1er de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires dite loi « HPST » qui crée les Agences Régionales de Santé

Vu l'ordonnance n° 2010-177 du 23 février 2010 de coordination avec la loi n°2009-879 du 21 juillet 2010,

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé,

Vu le décret du 17 juin 2020 portant nomination de Monsieur Thomas DEROCHE en qualité de directeur général de l'agence régionale de santé de Normandie ;

Vu l'arrêté du 23 décembre 2015 fixant le siège de l'agence régionale de santé constituée dans la région provisoirement dénommée Normandie ;

Vu la convention constitutive du Groupement de Coopération Sanitaire « Normand 'e-santé » approuvée par ses membres fondateurs en date du 21 novembre 2019 ;

Vu le traité du 28 mars 2018 relatif à la fusion des « Groupement de coopération sanitaire télésanté Basse-Normandie » et « Groupement de coopération sanitaire normand e-santé » ;

Vu le traité du 28 mars 2018 relatif à la fusion des « Groupement de coopération sanitaire télésanté Haute-Normandie » et « Groupement de coopération sanitaire normand e-santé » ;

Vu la décision du 15 mai 2018 portant dissolution du « Groupement de coopération sanitaire télésanté Basse-Normandie » ;

Vu la décision du 15 mai 2018 portant dissolution du « Groupement de coopération sanitaire télésanté Haute-Normandie » ;

Vu la décision du 27 décembre 2022 portant délégation de signature du directeur général de l'Agence Régionale de Santé de Normandie ;

Vu le courrier du Président de l'association Les Papillons Blancs de Pont Audemer et des Cantons de la Risle exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand 'e-santé » en date du 31 janvier 2021 ;

- Vu** le courrier annonçant la fusion absorption de la Polyclinique de DEAUVILLE par l'Hôpital Privé du Pays d'Auge et la demande de retrait de l'Hôpital Privé du Pays d'Auge en date du 30 avril 2022 ;
- Vu** le récépissé de déclaration du Préfet du Calvados concernant le changement de dénomination de Normandie SEP, anciennement RN-SEP en date du 20 septembre 2022 ;
- Vu** le courrier du Docteur Camille GAGNEUX de La Glacerie exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand 'e-santé » en date du 21 novembre 2022 ;
- Vu** le courrier de l'administrateur de REPSY76 exprimant le souhait de retrait au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand 'e-santé » en date du 23 novembre 2022 ;
- Vu** le courrier de la Gérante du Cabinet Médical de l'Union situé à Yvetot exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand 'e-santé » en date du 24 novembre 2022 ;
- Vu** le courrier de la Directrice de la Fondation Partage et Vie exprimant le souhait de retrait pour l'EHPAD L'Aubade de FLAMANVILLE au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand 'e-santé » en date du 30 novembre 2022 ;
- Vu** le courrier du Président de l'association P2RS exprimant le souhait de retrait pour au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand 'e-santé » en date du 14 décembre 2022 ;
- Vu** le courrier de la Directrice du SSIAD ADMR à Evreux exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand 'e-santé » en date du 05 janvier 2023 ;
- Vu** le courrier du Gérant du PSLA situé à Orbec exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand 'e-santé » en date du 16 janvier 2023 ;
- Vu** le courrier du Docteur CASTETS du Cabinet médical libéral individuel situé à Caen exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand 'e-santé » en date du 18 janvier 2023 ;
- Vu** le courrier de la Co-Responsable de l'Association Vivre Son Deuil Normandie exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand 'e-santé » en date du 24 janvier 2023 ;
- Vu** le courrier du Directeur de l'Association Revivre porteuse du Dispositif d'Appui à la Coordination 14 situé à Caen exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand 'e-santé » en date du 24 janvier 2023 ;
- Vu** le courrier de la Directrice opérationnelle de la SELAS NORMEDIS RADIOLOGIE exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand 'e-santé » et impliquant le retrait du Centre d'Imagerie Médicale CIM Saint Quentin de BAYEUX ainsi que de la Radiologie CAEN Saint-Martin en date du 03 février 2023 ;
- Vu** le courrier de la Vice-Présidente du CIAS de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche, par délégation du Président du CIAS exprimant le souhait de retrait pour l'EHPAD La Haye Montsenelle et l'EHPAD Créances-Lessay au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand 'e-santé » en date du 09 février 2023 ;

Vu le courrier du Président du Conseil d'Administration de l'Association Maison de retraite de Marigny (EHPAD Les hortensias) exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand 'e-santé » en date du 17 février 2023 ;

Vu le courrier du Président du Centre De Gestion de l'Eure exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand 'e-santé » en date du 20 février 2023 ;

Vu le courrier du Directeur de l'EHPAD Des Hauts Vents situé à Flers exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand 'e-santé » en date du 20 février 2023 ;

Vu le courrier de la Directrice de Granville Santé SSIAD exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand 'e-santé » en date du 21 février 2023 ;

Vu le courrier de la Directrice du SSIAD ADMR des 6 Cantons situé à Evreux exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand 'e-santé » en date du 24 février 2023 ;

Vu le courrier de la Présidente de la CPTS Eure-Seine située à Louviers exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand 'e-santé » en date du 28 février 2023 ;

Vu le courrier de la Présidente de la CPTS AXANTE Bayeux exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand 'e-santé » en date du 01 mars 2023 ;

Vu le courrier du Président de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Orne Est située à Mortagne au Perche exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand 'e-santé » en date du 07 mars 2023 ;

Vu le courrier du Directeur Général de la Mutualité Française Normandie SSA située à Rouen exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand 'e-santé » en date du 30 mars 2023 ;

Vu la demande de retrait des Centre de Soins Infirmiers Actions Santé de BAYEUX, de DIVES SUR MER, D'HEROUILLE SAINT CLAIR ainsi que de l'EHPAD de CANTELEU Jean Ferrat, l'EHPAD de COLOMBELLES Belle Colombe, l'EHPAD d'EPRON L'orée du Golf, l'EHPAD d'IFS Le jardin d'Elsa et l'EHPAD MONDEVILLE La source, au Groupement de Coopération « Normand 'e-santé » suite à l'adhésion de la Mutualité Française Normandie SSA en date du 30 mars 2023 ;

Vu le courrier du Directeur de l'UC-IRSA exprimant le souhait d'un transfert au sein du collège D « Réseaux de santé et Structures Transversales » en date du 05 avril 2023 ;

Vu le courrier de l'Associé Gérant de la SELARL D'IMAGERIE METABOLIQUE 1450 (SIM1450) exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand 'e-santé » en date du 11 avril 2023 ;

Vu le courrier du Président de l'association France Alzheimer Manche exprimant le souhait de retrait au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand 'e-santé » en date du 14 avril 2023 ;

Vu le courrier de la Directrice de La Croix Rouge Française Normandie exprimant le souhait de retrait pour le centre de santé infirmiers de Conde sur Noireau au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand 'e-santé » en date du 10 mai 2023 ;

Vu le courrier de la Cogérante du pôle santé Atrium situé à IFS exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand 'e-santé » en date du 23 mai 2023 ;

Vu le courriel de l'Association Addictions France, anciennement ANPAA exprimant le souhait de retrait au Groupement de Coopération Sanitaire « Normand 'e-santé » en date du 13 juin 2023 ;

Vu le compte-rendu de l'Assemblée Générale du Groupement de Coopération Sanitaire « Normand 'e-santé » en date du 15 juin 2023 qui approuve à l'unanimité l'avenant N°11 de la convention ;

Vu la demande formulée en date du 12 septembre 2023 par l'Administrateur du GCS, en vue de l'approbation de l'avenant N°11 à la convention constitutive du Groupement de Coopération Sanitaire « Normand 'e-santé » ;

CONSIDERANT l'article 26 de la convention constitutive relatif aux avenants de la convention constitutive,

CONSIDERANT que l'objet de l'avenant N°11 de la convention constitutive, son contenu et ses modalités de mise en œuvre sont conformes aux dispositions du Code de Santé Publique,

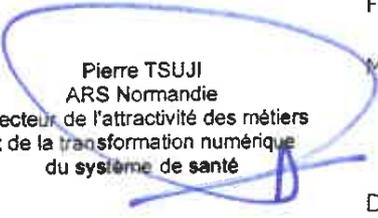
ARRETE

Article 1^{er} : L'avenant N°11 à la convention constitutive du groupement de coopération sanitaire « Normand 'e-santé » portant modification des membres en son sein est approuvé tel qu'il est annexé au présent arrêté.

Article 2 : Le présent arrêté est susceptible d'un recours contentieux dans un délai de deux mois, au Tribunal administratif de Caen sis au 3, rue Arthur Leduc BP 25086 à Caen (14050) CEDEX 4, à compter de la réception de la notification pour les intéressés et de la publication au recueil des actes administratifs pour les tiers.

Article 3 : Le Directeur de l'Appui à la Performance est chargé de l'exécution du présent arrêté qui est publié au Recueil des Actes Administratifs de la Région Normandie, ainsi qu'aux Recueils des Actes Administratifs du département du Calvados, de l'Eure, de la Manche, de l'Orne et de la Seine-Maritime.

Fait à CAEN, le 27/10/2023


Pierre TSUJI
ARS Normandie
Directeur de l'attractivité des métiers
et de la transformation numérique
du système de santé

Monsieur Thomas DEROCHE,
Directeur général de l'Agence Régionale
de Santé de Normandie

Annexe : Avenant N°11 à la convention constitutive du groupement de coopération sanitaire « Normand 'e-santé »



ASSEMBLEE GENERALE DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE NORMAND'E-SANTE

JEUDI 15 JUIN 2022

AVENANT 11

Site de CAEN - Siège social - Bâtiment COMETE- 7 longue vue des astronomes - 14111 Louvigny – 02 50 53 70 00
Site de ROUEN - 1231 rue de la sente aux bœufs - 76160 Saint Martin du Vivier
contact@normand-esante.fr

**AVENANT N°11
A LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE
« Normand'e-santé »**

VU le Code de la Santé Publique (CSP), notamment les articles L. 6133-1 à L. 6133-10 relatifs aux Groupements de Coopération Sanitaire (GCS) et R. 6133-1 à R. 6133-30 ;

VU l'arrêté du 23 juillet 2010 relatif aux groupements de coopération sanitaire ;

VU l'instruction N°SG/DSSIS/2017/8 du 10/01/2017 relative à l'organisation à déployer pour la mise en œuvre de la stratégie d'e-santé en région ;

Vu l'arrêté du 29 novembre 2017 du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé approuvant la convention constitutive du Groupement de Coopération Sanitaire Normand'e-santé, publié le 29 novembre 2017 au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de Région Normandie ;

Vu l'arrêté du 28 juin 2018 du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé approuvant l'avenant 1 de la convention constitutive, publié 20 Juillet 2018 au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de Région Normandie ;

Vu l'arrêté du 28 mars 2019 du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé approuvant l'avenant 2 de la convention constitutive, publié 8 avril 2019 au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de Région Normandie ;

Vu l'arrêté du 9 septembre 2019 du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé approuvant l'avenant 3 de la convention constitutive, publié 27 septembre 2019 au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de Région Normandie ;

Vu l'arrêté du 10 juin 2020 du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé approuvant l'avenant 4 de la convention constitutive, publié 19 juin 2020 au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de Région Normandie ;

Vu l'arrêté du 3 novembre 2020 du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé approuvant l'avenant 5 de la convention constitutive, publié 6 novembre 2020 au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de Région Normandie ;

Vu l'arrêté du 6 mai 2021 du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé approuvant l'avenant 6 de la convention constitutive, publié 12 mai 2021 au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de Région Normandie ;

Vu l'arrêté du 15 novembre 2021 du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé approuvant l'avenant 7 de la convention constitutive, publié le 19 novembre 2021 au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de Région Normandie ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2022 du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé approuvant l'avenant 8 de la convention constitutive, publié le 25 mars 2022 au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de Région Normandie ;

Vu l'arrêté du 15 Novembre 2022 du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé approuvant l'avenant 9 de la convention constitutive, publié le 25 Novembre 2022 au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de Région Normandie ;

Vu l'arrêté du 23 février 2023 du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé approuvant l'avenant 10 de la convention constitutive, publié le 31 mars 2023 au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de Région Normandie ;

*Vu la délibération de l'Assemblée générale du **15 juin 2023**;*

Les soussignés,

1. ACAIS - Association du Cotentin d'Aide et d'Intégration Sociale
2. ACOMAD Association de coordination et de maintien à domicile
3. ACSEA - Association Calvadosienne pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte
4. ADAPEI 27
5. ADMR de MONTVILLE
6. ADPEP Manche - Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public
7. AFM-TELETHON
8. AIR Partenaire Santé
9. AMER - Association Médico Educative Rouennaise MONT CAUVAIRE
10. ANIDER
11. ANPAA - Association Nationale de la Prévention en Alcoologie et Addiction
12. APAEI du Bocage Virois et de la Suisse Normande VIRE
13. APEER - Association Pour l'Éducation et la Réadaptation de TILLY
14. APF France Handicap d'HEROUVILLE SAINT CLAIR
15. APRIC Amélioration de la PRise en charge de l'Insuffisance Cardiaque
16. ARMV Asso Régionale Médecine Vasculaire de Normandie CAEN
17. ASPEC - Accueil et Soins aux Personnes Epileptiques et Cérébro-lésées
18. Association d'Aide Rurale du Pays de Bray « La Brèche » FORGES LES EAUX
19. Association Départementale de Prévention du Suicide dans la Manche
20. Association des Rhumatologues de Basse-Normandie CAEN
21. Association du Grand Lieu MAS EPAIGNES
22. Association Gaston Mialaret
23. Association La Pommeraie Jean Vanier CRIQUETOT-L'ESNEVAL
24. Association Le Pré de la Bataille de ROUEN

25. Association Maison de Retraite de MARIGNY
26. Association Médicale des Urgences du Havre
27. Association Pierre Noal
28. Association Régionale NormanDys (ARN)
29. Association Sainte Marie - Saint Joseph
30. Association Télémédecine de SAINT GEORGES
31. AUB Santé de SAINT GREGOIRE
32. Cabinet Infirmiers MOUCHARD et THEARD de LE VAL DAVID
33. Cabinet Médical EVREUX
34. CCAS de CAEN - EHPAD CAEN Mathilde de Normandie
35. CCAS de CHERBOURG EN COTENTIN
36. CCAS de COUTANCES
37. CCAS de DIVES SUR MER
38. CCAS de SAINT LO
39. CCAS d'EVREUX
40. Centre de Santé Infirmier Miséricorde de SEES - LE MERLERAUL - NONANT
41. Centre de Soins Infirmiers Actions Santé de BAYEUX Mutualité
42. Centre de Soins Infirmiers Actions Santé de DIVES SUR MER Mutualité
43. Centre de Soins Infirmiers Actions Santé d'HEROUILLE SAINT-CLAIR Mutualité
44. Centre de Soins Infirmiers de CONDE-SUR-NOIREAU Croix Rouge Française
45. Centre Départemental de Santé de l'Orne
46. Centre François Baclesse CAEN Centre régional de lutte contre le cancer
47. Centre Henri Becquerel ROUEN Centre régional de lutte contre le cancer
48. Centre Hospitalier d'ALENCON-MAMERS
49. Centre Hospitalier d'ARGENTAN
50. Centre Hospitalier d'AUNAY BAYEUX - CHAB
51. Centre Hospitalier d'AVRANCHES-GRANVILLE
52. Centre Hospitalier de BERNAY
53. Centre Hospitalier de CARENTAN
54. Centre Hospitalier de CHERBOURG-EN-COTENTIN - CHPC
55. Centre Hospitalier de COUTANCES
56. Centre Hospitalier de CRICQUEBOEUF Côte Fleurie
57. Centre Hospitalier de DARNETAL Durécu-Lavoisier
58. Centre Hospitalier de DIEPPE
59. Centre Hospitalier de FALAISE
60. Centre Hospitalier de FLERS Jacques Monod
61. Centre Hospitalier de GISORS Vexin
62. Centre Hospitalier de GOURNAY EN BRAY
63. Centre Hospitalier de L'AIGLE
64. Centre Hospitalier de l'Austreberthe BARENTIN
65. Centre Hospitalier de LE NEUBOURG
66. Centre Hospitalier de LES ANDELYS Saint Jacques
67. Centre Hospitalier de LILLEBONNE Caux Vallée de Seine
68. Centre Hospitalier de LISIEUX Robert Bisson

69. Centre Hospitalier de MONT-SAINT-AIGNAN Le Belvédère
70. Centre Hospitalier de MORTAGNE Marguerite de Lorraine
71. Centre Hospitalier de MORTAIN Gilles Buisson
72. Centre Hospitalier de NEUFCHATEL EN BRAY
73. Centre Hospitalier de PONT-AUDEMER La Risle
74. Centre Hospitalier de PONT-L'EVEQUE
75. Centre Hospitalier de PONTORSON L'Estran
76. Centre Hospitalier de SAINT LO Mémorial France-Etats-Unis
77. Centre Hospitalier de SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET
78. Centre Hospitalier de SAINT-JAMES
79. Centre Hospitalier de SAINT-ROMAIN DE COLBOSC
80. Centre Hospitalier de SAINT-VALERY-EN-CAUX Le Grand Large
81. Centre Hospitalier de SOTTEVILLE LES ROUEN Bois Petit
82. Centre Hospitalier de SOTTEVILLE LES ROUEN du Rouvray
83. Centre Hospitalier de VERNEUIL-SUR-AVRE
84. Centre Hospitalier de VILLEDIEU LES POELES
85. Centre Hospitalier de VIMOUTIERS Marescot
86. Centre Hospitalier de VIRE
87. Centre Hospitalier d'EU
88. Centre Hospitalier d'EVREUX Eure-Seine
89. Centre Hospitalier d'EVREUX Nouvel Hôpital de Navarre
90. Centre Hospitalier Intercommunal de FECAMP Pays des Hautes Falaises
91. Centre Hospitalier Intercommunal de LA FERTE-MACE Les Andaines
92. Centre Hospitalier Intercommunal d'ELBEUF-LOUVIERS-VAL DE REUIL
93. Centre Hospitalier Universitaire de CAEN
94. Centre Hospitalier Universitaire de ROUEN
95. CHAG de PACY SUR EURE Centre d'Hébergement et d'Accompagnement
Gérontologique
96. CIAS CC Côte Ouest Centre Manche EHPAD de CREANCES-LESSAY
97. CIAS des Pays de l'Aigle
98. CICAT-Occitanie
99. CIM - Centre d'imagerie Médicale Saint Quentin
100. CLIC Cotentin
101. Clinique Bergouignan d'EVREUX
102. Clinique Boucles de la Seine YVETOT
103. Clinique d'ALENCON
104. Clinique de L'Abbaye FECAMP
105. Clinique de L'Europe ROUEN
106. Clinique des Essarts GRAND-COURONNE
107. Clinique Des Ormeaux LE HAVRE
108. Clinique Docteur Henri Guillard COUTANCES
109. Clinique du Cèdre BOIS-GUILLAUME
110. Clinique Hemera YVETOT
111. Clinique Les Portes de l'Eure VERNON

112. Clinique Mathilde ROUEN
113. Clinique Megival SAINT-AUBIN-SUR-SCIE
114. Clinique Saint Antoine BOIS-GUILLAUME
115. Clinique Saint Hilaire ROUEN
116. CPO - Centre Psychothérapique de l'Orne
117. CPTS du Vexin Normand d'ETREPAGNY
118. CPTS Orne Centre Saosnois ALENCON
119. CPTS Sud Manche de VILLEDIEU LES POELES
120. CRIM - Centre de Radiologie et Imagerie Médicale COUTANCES
121. CROP - Centre Ressource de l'Ouïe et de la Parole
122. CSSR de BAGNOLE DE L'ORNE Le Parc - UGECAM
123. DAC Appui Parcours Santé 27 Est (ex : PTA Vexin)
124. DAC Appui Santé 27-DAC Sud (ex-PTA Sud Eure)
125. DAC Appui Santé Caux Bray Albâtre de MARTIN EGLISE
126. DAC de l'Orne MORTAGNE AU PERCHE
127. DAC en Santé Centre Manche de CARENTAN LES MARAIS
128. DAC en Santé du Cotentin CHERBOURG EN COTENTIN
129. DAC en Santé Sud Manche DUCEY LES CHERIS
130. DAC Ouest Appui Parcours Santé 27 PONT AUDEMER
131. DAC Seine et Mer LE HAVRE
132. Dépistage des Cancers - Centre de Coordination Normandie
133. EHPAD d'AGON COUTAINVILLE Le Chanteur
134. EHPAD d'ALENCON Charles Aveline (CIAS d'Alençon)
135. EHPAD d'ALENCON La Sénatorerie ORPEA
136. EHPAD d'ARGENCES Fondation Letavernier Pitrou
137. EHPAD d'ARQUES LA BATAILLES Résidence La Varenne
138. EHPAD d'ATHIS DE L'ORNE Le Sacré Cœur - Association Marguerite Guérin
139. EHPAD d'AUBE Résidence Opale
140. EHPAD d'AUMALE Résidence du Duc
141. EHPAD d'AVRANCHES Maison du Saint Cœur de Marie
142. EHPAD d'AVRANCHES Résidence de Tonge Groupe DomusVi
143. EHPAD de BEMECOURT L'Astérina
144. EHPAD de BIEVILLE-BEUVILLE Les Pervenches
145. EHPAD de BLANGY SUR BRESLES Résidence Massé de Cormeilles
146. EHPAD de BOIS GUILLAUME Saint Antoine
147. EHPAD de BOIS L'EVEQUE Mishkane
148. EHPAD de BONSECOURS Les Hautes Bruyères - Association Omeg'age
149. EHPAD de BOURGUEBUS Emeraude
150. EHPAD de BRECEY Résidence des Merisiers
151. EHPAD de BREHAL Péreau-Lejamtel
152. EHPAD de BRETEUIL-SUR-ITON
153. EHPAD de BRETTEVILLE SUR ODON Résidence Soleil
154. EHPAD de BRETTEVILLE-SUR-LAIZE Les Chanterelles
155. EHPAD de BRIONNE La Maison de Brionne

156. EHPAD de BRIOUZE Notre Dame
157. EHPAD de BUCHY Gilles Martin
158. EHPAD de CABOURG Les Héliades
159. EHPAD de CAEN Beaulieu ORPEA
160. EHPAD de CAEN Henry Dunant Croix Rouge Française
161. EHPAD de CAEN Jean-Ferdinand de Saint Jean
162. EHPAD de CAEN La Demi-Lune Groupe DomusVi
163. EHPAD de CAEN La Palmeraie Groupe DomusVi
164. EHPAD de CAEN Résidence Les Rives Saint Nicolas ORPEA
165. EHPAD de CAEN Saint Benoit
166. EHPAD de CAGNY Les Orchidées
167. EHPAD de CAMBERNON Résidence le Parc Fleuri
168. EHPAD de CANTELEU Jean Ferrat Mutualité
169. EHPAD de CARPIQUET La Résidence Médicis
170. EHPAD de CARQUEBUT
171. EHPAD de CARROUGES La Maison des Aînés
172. EHPAD de CAUDEBEC LÈS ELBEUF Lecallier Leriche
173. EHPAD de CAUMONT L'EVENTE La Vallée de l'Aure / Gustave Courbet
174. EHPAD de CERENCES Lempérière-Lefébure
175. EHPAD de CERISY LA FORET Résidence L'Abbaye
176. EHPAD de CESNY-BOIS-HALBOUT Saint Jacques et Saint Christophe
177. EHPAD de CETON Résidence Neyret
178. EHPAD de CHANU Les Tilleuls
179. EHPAD de CHERBOURG EN COTENTIN Maison de La Bucaille
180. EHPAD de CHERBOURG-OCTEVILLE L'Ermitage
181. EHPAD de CLECY Le Beau Site
182. EHPAD de COLOMBELLES Belle Colombe Mutualité
183. EHPAD de CONCHES-EN-OUCHE Les Reflets d'Argent
184. EHPAD de CONDE-EN-NORMANDIE Laurence de la Pierre
185. EHPAD de CONDE-SUR-SARTHE Résidence Arpège
186. EHPAD de COULONGES-SUR-SARTHE Résidence Fleurie
187. EHPAD de COURSEULLES-SUR-MER Les Tilleuls
188. EHPAD de COURSEULLES-SUR-MER Résidence Westalia
189. EHPAD de DEVILLE LES ROUEN La Filandière
190. EHPAD de DOUVRES LA DELIVRANDE Intercommunal
191. EHPAD de DOZULE Résidence Topaze
192. EHPAD de DOZULE Résidence Vallée d'Auge Groupe DomusVi
193. EHPAD de DUCEY Résidence Delivet
194. EHPAD de DUCLAIR L'Archipel
195. EHPAD de FAUVILLE EN CAUX Résidence Bouic-Manoury
196. EHPAD de FLAMANVILLE L'Aubade
197. EHPAD de FLEURY SUR ORNE Le Florilège
198. EHPAD de FONTENAY LE PESNEL Les Deux Fontaines
199. EHPAD de FORGES LES EAUX Fondation Beaufiles

200. EHPAD de FRESNAY SUR SARTHE Les Frênes - Les Châtaigniers
201. EHPAD de GAILLEFONTAINE Lefebvre-Blondel-Dubus
202. EHPAD de GRAINVILLE LA TEINTURIERE Anne-Françoise Leboultz
203. EHPAD de GRAND QUEVILLY Les Jardins de Matisse
204. EHPAD de GRANVILLE L'Emeraude ORPEA
205. EHPAD de GRANVILLE Saint Gabriel
206. EHPAD de LA CHAPELLE D'ANDAINE Résidence l'Orée des Bois
207. EHPAD de LA COUTURE BOUSSEY Les Rives d'Or ORPEA
208. EHPAD de LA FERRIERE AUX ETANGS Sainte-Anne
209. EHPAD de LA FEUILLIE Résidence Noury
210. EHPAD de LA GLACERIE Le Clos à Froment
211. EHPAD de LA HAYE-PESNEL Georges Peuvrel
212. EHPAD de LE BREUIL-EN-AUGE Les Bougainvillées
213. EHPAD de LE DESERT Les Elides
214. EHPAD de LE HOULME La Source
215. EHPAD de LE MESNIL-ESNARD Moulin des Prés
216. EHPAD de LE MOLAY-LITTRY Harmonie
217. EHPAD de LE PIN LA GARENNE La Pellonnière
218. EHPAD de LE SAP Audelin Lejeune
219. EHPAD de LE SAP Le Grand Jardin
220. EHPAD de LE VAUDREUIL Les Rivalières
221. EHPAD de LES MOUTIERS-EN-CINGLAIS Les Opalines
222. EHPAD de LIVAROT Saint Joseph
223. EHPAD de LONGNY-AU-PERCHE La Providence - Association Marguerite Guérin
224. EHPAD de LUC-SUR-MER Emera Côte de Nacre
225. EHPAD de LUNERAY Résidence Albert Jean
226. EHPAD de LYONS-LA-FORET Les Jardins
227. EHPAD de MAROMME Le Trait d'Union du Cailly
228. EHPAD de MONDEVILLE La Source Mutualité
229. EHPAD de MONT SAINT AIGNAN Les Iliades
230. EHPAD de MONTSENELLE La Haye-Montsenelle St Jean (CIAS de Montsenelle)
231. EHPAD de MORGNY LA POMMERAYE Les Trois Hameaux
232. EHPAD de MORTEAUX COULIBOEUF Les Lys Blancs
233. EHPAD de PASSAIS Les Myosotis
234. EHPAD de PERCY Résidence des Eglantines
235. EHPAD de PERIERS Résidence Anaïs De Groucy
236. EHPAD de PORT EN BESSIN HUPPAIN Les Embruns - Croix Rouge Française
237. EHPAD de REFFUVEILLE Les Tilleuls
238. EHPAD de RIVES EN SEINE Maurice Collet
239. EHPAD de ROGERVILLE Saint Joseph
240. EHPAD de ROUEN Fondation Lamauve
241. EHPAD de ROUEN Foyer Saint Joseph
242. EHPAD de ROUEN La Pleiade
243. EHPAD de ROUEN Les Sapins

244. EHPAD de ROUEN Tiers Temps
245. EHPAD de RUGLES André Couturier
246. EHPAD de SAINT AIGNAN DE CRAMESNIL Le Belvédère
247. EHPAD de SAINT ANDRE DE L'EURE Le Bois La Rose
248. EHPAD de SAINT ARNOULT Le Parc de la Touques
249. EHPAD de SAINT CLAIR SUR L'ELLE La Demeure Saint-Clair
250. EHPAD de SAINT CRESPIN Résidence de la scie
251. EHPAD de SAINT CYR DU RONCERAY Ma Providence
252. EHPAD de SAINT ETIENNE DU ROUVRAY Château Blanc ProBTP
253. EHPAD de SAINT ETIENNE DU ROUVRAY Michel Grandpierre - MBV
254. EHPAD de SAINT GATIEN Groupe DomusVi
255. EHPAD de SAINT GEORGES DES GROSEILLERS l'Horizon
256. EHPAD de SAINT LO Anne Leroy
257. EHPAD de SAINT LO La Demeure du Bois Ardent
258. EHPAD de SAINT PIERRE DE BOSGUERARD Le Bosguerard ORPEA
259. EHPAD de SAINT PIERRE DES NIDS Casteran
260. EHPAD de SAINT PIERRE SUR DIVES La Mesnie
261. EHPAD de SAINT SAENS Résidence d'Eawy
262. EHPAD de SAINT SAUVEUR LE VICOMTE Les Lices-Jourdan
263. EHPAD de SAINT SEVER CALVADOS La Roseraie et SSIAD
264. EHPAD de SAINT VAAST LA HOUGUE Val de Saire
265. EHPAD de SAINT VIGOR LE GRAND Résidence Les Hauts de l'Aure Groupe DomusVi
266. EHPAD de SAINTE MERE EGLISE
267. EHPAD de SARTILLY Résidence Au Bon Accueil
268. EHPAD de SASSETOT LE MAUCONDUIT Les Pâquerettes
269. EHPAD de SEES Anaïs
270. EHPAD de SEES Miséricorde
271. EHPAD de SOURDEVAL Saint Joseph
272. EHPAD de THAON Résidence du Parc
273. EHPAD de THURY HARCOURT LE HOM Asile de Marie
274. EHPAD de TINCHEBRAY Les Epicéas
275. EHPAD de TORIGNY-LES-VILLES La Clairière des Bernardins
276. EHPAD de TOUROUVRE Les Laurentides
277. EHPAD de TOURVILLE-LA-RIVIERE Les Jonquilles
278. EHPAD de TREVIERES L'Hexagone
279. EHPAD de TROARN Saint Vincent de Paul
280. EHPAD de TROUVILLE-SUR-MER Normandia
281. EHPAD de TRUN Pierre Wadier
282. EHPAD de VASSY-VALDALLERE Résidence René Castel (Les Demeures des Glycines)
283. EHPAD de VILLERS-BOCAGE La Maison de Jeanne
284. EHPAD de VIMOUTIERS Résidence de La Vie
285. EHPAD de VIRE Symphonia
286. EHPAD d'ECOUCHE
287. EHPAD d'ECOUIS Les Quatre Vents

288. EHPAD d'ELLON Beau Soleil
289. EHPAD d'ENVERMEU Lemarchand
290. EHPAD d'EPRON L'orée du Golf Mutualité
291. EHPAD d'ETRETAT Etoile du Matin
292. EHPAD d'EVREUX Villa la Providence Groupe Colisée
293. EHPAD d'HARCOURT Maison d'Harcourt
294. EHPAD d'HEROUVILLE-SAINT-CLAIR Asialys
295. EHPAD d'IFS Le Jardin d'Elsa Mutualité
296. EHPAD d'ISIGNY-SUR-MER Saint Joseph
297. EHPAD d'IVRY-LA-BATAILLE La Verte Colline - Association l'Agora
298. EHPAD d'OCCAGNES Saint Vincent de Paul
299. EHPAD d'OUISTREHAM Rivabel'Age
300. EHPAD du TREPORT Jean Ferrat
301. EHPAD d'YVETOT Résidence Les Dames Blanches
302. EHPAD La Demeure du Maupas CHERBOURG EN COTENTIN
303. EHPAD La Maison du Coudrier LOUVIGNY
304. EHPAD Publics du Havre Les Escales
305. EPA Helen Keller LE HAVRE - Etablissement Public Autonome
306. EPMS d'AUNAY-SUR-ODON La Clairière
307. EPMS d'ORBEC Marie du Merle
308. EPSM de BARENTON les 4 Provinces d'Elisabeth Vézard
309. EPSM de CAEN (CHS)
310. Etablissement Public de Santé de BELLEME
311. Etablissement Public Départemental de GRUGNY
312. FAM de SAINT NICOLAS D'ALIERMONT La Margotiere APEI Région Dieppoise
313. FEHAP Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne
314. FHF Fédération Hospitalière France
315. FHP Fédération Hospitalière Privée
316. FNCLCC Fédération Nationale des Centres de Lutte Contre le Cancer - UNICANCER
317. FNEHAD Fédération Nationale des Établissements d'Hospitalisation À Domicile de Normandie
318. Fondation Bon Sauveur de La Manche
319. Fondation Hospitalière de CAEN La Miséricorde
320. Fondation John Bost Val de Seine (FAM-MAS Sarepta et MAS Magdala)
321. France Alzheimer Manche
322. France Assos Santé - URAASS Union Régionale des Associations Agréés du Système de Santé
323. GCS AXANTE Accompagner et soigner ensemble Bessin prébocage
324. GCSMS Inter-établissements du Sud Manche - MAIA Sud Manche - EHPAD de REFFUVEILLE
325. GIE RIM Réseau Informatique Médical de CAEN
326. Groupe Hospitalier du HAVRE (GHH)
327. Groupe Médical des Eaux Mêlées DUCLAIR
328. Groupe Radiologie de l'Estuaire - GRE

329. Guillaume Centre Coordination en Cancérologie
330. HAD de CAEN Croix Rouge Française
331. HAD Soins Santé Argentan
332. Hôpital Asselin-Hedelin d'YVETOT
333. Hôpital de BOURG-ACHARD Pierre Hurabielle
334. Hôpital de SAINT-SEBASTIEN-DE-MORSENT La Musse (Fondation La Renaissance Sanitaire)
335. Hôpital local de SEES
336. Hôpital privé de CAEN Saint Martin
337. Hôpital privé du HAVRE L'Estuaire
338. Hôpital privé Pasteur EVREUX
339. Hôpital-HAD Croix Rouge Française BOIS GUILLAUME
340. IDEFHI de CANTELEU Institut Départemental de l'Enfance de la Famille et du Handicap pour l'Insertion
341. Imagerie Médicale des Deux Rives ROUEN
342. Imagerie Médicale du 109 FLERS
343. Imagerie Médicale La Licorne SAINT LO
344. IMS de BOLBEC
345. ITEP Les Hogues - Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique
346. Korian d'ALENCON Le Diamant - STEIFA - EIFA
347. Korian de BOIS-GUILLAUME BIHOREL Villa Saint Do - STEIGA - EIGA
348. Korian de BRETEUIL-SUR-ITON Ville en Vert - STEHBA - EHBA
349. Korian de BUEIL Val Aux Fleurs - STE181 - E181
350. Korian de CAEN Brocéliande - STEHNA - EHNA
351. Korian de GRAINVILLE-SUR-ODON Reine Mathilde - STEIEA - EIEA
352. Korian de LE TEILLEUL Rive de Sélune - STEVOA - EIHA
353. Korian de LISIEUX Villa Bérat - STEFMA - EIBB
354. Korian de MONTIVILLIERS Les Hauts de l'Abbaye - MEDO - EHZA
355. Korian de ROUEN Le Jardin - STEFMA - EHQB
356. Korian de ROUEN Les Cent Clochers
357. Korian de RUGLES La Risle - MF - E081
358. Korian de SAINT-MARTIN-D'AUBIGNY William Harvey - STEHTA - EHTA
359. Korian de VERNON Nymphéas Bleus - STEFMA - EHVB
360. Korian d'EQUEURDREVILLE La Goélette MEDO - EHGA
361. Korian d'EVRECY Les Rives de l'Odon MF - E143
362. Korian d'IFS Côte Normande - SSSR - EIAA
363. Korian d'OUISTREHAM Thalatta - STEHFA - EHFA
364. LADAPT CAUDEBEC LES ELBEUF
365. Le Normandy
366. Ligue Havraise pour les Personnes Handicapées
367. Maison d'Accueil du Beuvron SAINT SENIER DE BEUVRON
368. Maison de la Santé Pluridisciplinaire La Vigie SAINT PAIR SUR MER
369. Maison de Santé GAILLEFONTAINE
370. Maison Médicale de VAL DE REUIL La Plaine

371. MAS de NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE Autisme 76
372. MAS de SAINT-GEORGES-MOTEL Home Charlotte
373. MAS de VALFRAMBERT La Rose des Vents - Le Ponant ADAPEI de l'Orne
374. MCE-M3S Mutualisation Coopération Emploi – Médico-Social Sanitaire et Social
375. MSP Médisanté BOURNEVILLE-SAINTE-CROIX
376. MV-Angio Cabinet d'Angiologie Phlébologie ALENCON
377. NEOMA Business School
378. NEXEM
379. NICOLLE Léa Cabinet Individuel Généraliste CAEN
380. NORMANDIE SEP Réseau Normand Sclérose en Plaques (ex RN-SEP)
381. P2RS de Normandie - Plateforme Régionale de Ressources et de Santé de Normandie
382. PEP 76
383. Planeth Patient
384. Pôle de Santé de CARENTAN
385. Pôle de Santé de La Grande Delle HEROUVILLE SAINT CLAIR
386. Pôle de Santé d'EVRECY
387. Pôle Santé Ouest Cotentin LES PIEUX
388. Polyclinique de DEAUVILLE
389. Polyclinique de La Baie AVRANCHES
390. Polyclinique de La Manche SAINT LO
391. Polyclinique de LISIEUX
392. Polyclinique du Cotentin EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE
393. Polyclinique du Parc de CAEN
394. PREHAD 276 Plateforme régionale des Établissements d'hospitalisation À domicile 276
395. PSLA de COUTANCES
396. PSLA de DEAUVILLE Côte Fleurie
397. PSLA de LA HAYE DU PUIITS - Sisa Sabinius
398. PSLA de L'AIGLE
399. PSLA de SAINT JAMES
400. PSLA de VIMOUTIERS
401. PSLA de VIRE du Bessin
402. PSLA du Canton d'Honfleur
403. PSLA La Saire Médicale de CHERBOURG-EN-COTENTIN
404. PST - Prévention Santé Travail CAEN
405. QUAL'VA Réseaux Normand Qualité Santé
406. Radiologie de CAEN Saint Martin
407. RéPsy 76 Réhabilitation Psychosociale
408. Réseau de Périnatalité de Normandie (RPN)
409. Réseau ONCO Normandie
410. Résidence La Buissonnière ISNEAUVILLE
411. RSVA Réseau de Services pour une Vie Autonome
412. SELARL Maurice TUBIANA
413. SESAME Autisme Normandie Le Roncier

414. Sextant 76 Association des Professionnels de Santé Libéraux Havrais
415. SISA SAINT GEORGES DE GROSEILLERS Pôle de Santé
416. SOS Infirmiers de CAEN
417. SYNERPA Syndicat National des Établissements et Résidences Privés pour Personnes Agées
418. TELAP
419. TELEPHARM
420. UC-IRSA de LA RICHE
421. UDCCAS Union Départementale des CCAS - CCAS Yvetot
422. UGECAM CRMPR Les Herbiers BOIS GUILLAUME
423. UNA Normandie CAEN
424. URIOPSS Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux de Normandie-Caen
425. URML Union Régionale des Médecins Libéraux Normandie
426. URPS Infirmiers Normandie
427. URPS Masseurs Kinésithérapeutes de Normandie
428. URPS Union Régionale des Professionnels de Santé de Normandie, Orthophonistes
429. Ville de CAEN

Sont convenus des stipulations suivantes :

PREAMBULE

Le présent avenant a pour objet d'apporter les modifications à la convention constitutive du GCS Normand'e-santé, conformément aux résolutions adoptées par l'Assemblée Générale réunie le **15 juin 2023**.

L'avenant 11 a pour objet :

- Les modifications de statuts des membres au sein du GCS Normand'e-santé.
- L'admission de nouveaux membres au sein du GCS Normand'e-santé.
- Le retrait des membres du GCS Normand'e-santé.

Modifications de statuts des membres :

Modifications collège A « Etablissements sanitaires »

- Suite à la fusion absorption par la Polyclinique de DEAUVILLE (14), de la Polyclinique de LISIEUX (14) modification de la dénomination polyclinique de DEAUVILLE par Hôpital Privé du Pays d'Auge.

Modifications collège B « Villes »

- Au regard des caractéristiques de la structure, l'UC-IRSA (collège B « Villes ») transfert au sein du collège D « Réseaux de santé et Structures Transversales ».

Modifications collège D « Réseaux de santé et Structures Transversales »

- Suite à la modification des statuts le 20 septembre 2022, du Réseau Normand pour la Sclérose En Plaque (RN-SEP), modification de la dénomination en Normandie SEP.

Ont adhéré au groupement, sur décision de l'assemblée générale du **15 juin 2023**, les **membres délibératifs** suivants :

Collège B « Villes »

1. Cabinet Médical de l'Union YVETOT (76)
2. Cabinet Médical Philippe CASTETS CAEN (14)
3. CPTS AXANTE BAYEUX (14)
4. CPTS Eure-Seine LOUVIERS (27)
5. CPTS Orne Est MORTAGNE AU PERCHE (61)
6. Cabinet Médical Camille GAGNEUX LA GLACERIE (50)
7. Normandim SELARL d'Imagerie Métabolique (SIM 1450) CAEN (14)
8. Normedis Radiologie CAEN (14)
9. Pôle de Santé Atrium IFS – SISA (14)
10. PSLA ORBEC (14)

Collège C « Établissements Sociaux et Médico-Sociaux »

1. Association Maison de Retraite MARGNY LE LOZON (50)
2. CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche LA HAYE (50)
3. EHPAD Les Hauts Vents FLERS (61)
4. GRANVILLE Santé SSIAD (50)
5. Mutualité Française Normandie SSA ROUEN (76)
6. Les Papillons Blancs PONT D'AUDEMER et Cantons de La Risle (27)
7. SSIAD ADMR des 6 Cantons EVREUX (27)

Collège D « Réseaux de santé et Structures Transversales »

1. Association REVIVRE DAC Appui Santé 14 CAEN
2. Vivre Son Deuil Calvados (14)

A adhéré au groupement, sur décision de l'assemblée générale du **15 juin 2023**, le **partenaire associé** suivant :

Collège F « Partenaires Associés »

1. Centre De Gestion de l'Eure CDG27 EVREUX (27)

Retrait des membres

Retrait des membres au collège A « Etablissements sanitaires »

- Suite à la fusion absorption par l'Hôpital Privé du Pays d'Auge (anciennement dénommé Polyclinique de DEAUVILLE), s'est retiré du groupement, sur décision de l'assemblée générale du **15 juin 2023**, le **membre délibératif** du Collège A « Etablissements sanitaires », Polyclinique de LISIEUX (14)

Retrait des membres au collège B « Villes »

- Suite à l'adhésion de la Mutualité Française Normandie SSA (76), sur décision de l'assemblée générale du **15 juin 2023** :
 - **S'est retiré**, sur décision de l'assemblée générale du **15 juin 2023**, le **membre délibératif** du Collège B « Ville », le Centre de Soins Infirmiers Actions Santé de BAYEUX (14)
 - **S'est retiré**, sur décision de l'assemblée générale du **15 juin 2023**, le **membre délibératif** du Collège B « Ville », le Centre de Soins Infirmiers Actions Santé de DIVES SUR MER (14)
 - **S'est retiré**, sur décision de l'assemblée générale du **15 juin 2023**, le **membre délibératif** du Collège B « Villes », le Centre de Soins Infirmiers Actions Santé de d'HEROUVILLE SAINT-CLAIR (14)
- Suite à l'adhésion de la SELAS Normedis radiologie située à CAEN (14), sur décision de l'assemblée générale du **15 juin 2023** :
 - **S'est retiré**, sur décision de l'assemblée générale du **15 juin 2023**, le **membre délibératif** du Collège B « Villes », Centre d'Imagerie Médicale CIM Saint Quentin de BAYEUX (14)
 - **S'est retiré**, sur décision de l'assemblée générale du **15 juin 2023**, le **membre délibératif** du Collège B « Villes », Radiologie CAEN Saint-Martin (14)
- **S'est retiré**, sur décision de l'assemblée générale du **15 juin 2023**, le **membre délibératif** du Collège B « Villes », Centre de Santé Infirmiers Croix Rouge Française de CONDE SUR NOIREAU (14).

Retrait des membres au collège C « Établissements Sociaux et Médico-Sociaux »

- Suite à l'adhésion de la Mutualité Française Normandie SSA (76), sur décision de l'assemblée générale du **15 juin 2023** :
 - **S'est retiré**, sur décision de l'assemblée générale du **15 juin 2023**, le **membre délibératif** du Collège C « Établissements Sociaux et Médico-Sociaux », l'EHPAD de CANTELEU Jean Ferrat (76)

- **S'est retiré**, sur décision de l'assemblée générale du **15 juin 2023**, le **membre délibératif** du Collège C « Établissements Sociaux et Médico-Sociaux », l'EHPAD de COLOMBELLES Belle Colombe (14)
- **S'est retiré**, sur décision de l'assemblée générale du **15 juin 2023**, le **membre délibératif** du Collège C « Établissements Sociaux et Médico-Sociaux », l'EHPAD d'EPRON L'orée du Golf (14)
- **S'est retiré**, sur décision de l'assemblée générale du **15 juin 2023**, le **membre délibératif** du Collège C « Établissements Sociaux et Médico-Sociaux », l'EHPAD d'IFS Le Jardin d'Elsa (14)
- **S'est retiré**, sur décision de l'assemblée générale du **15 juin 2023**, le **membre délibératif** du Collège C « Établissements Sociaux et Médico-Sociaux », l'EHPAD de MONDEVILLE La Source (14)
- S'est retiré du groupement, sur décision de l'assemblée générale du **15 juin 2023**, le **membre délibératif** du Collège C « Établissements Sociaux et Médico-Sociaux » l'EHPAD L'Aubade de FLAMANVILLE (50).
- Suite à l'adhésion de l'Association Maison de Retraite de Marigny sur décision de l'assemblée générale du **15 juin 2023**, **s'est retiré**, sur décision de l'assemblée générale du **15 juin 2023**, le **membre délibératif** du Collège C « Établissements Sociaux et Médico-Sociaux » EHPAD Les Hortensias de MARIGNY LE LOZON (50).
- Suite à l'adhésion du CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche situé à LA HAYE (50), sur décision de l'assemblée générale du **15 juin 2023** :
 - **S'est retiré**, sur décision de l'assemblée générale du **15 juin 2023**, le **membre délibératif** du Collège C « Établissements Sociaux et Médico-Sociaux », EHPAD de MONTSENELLE La Haye-Montsenelle (50)
 - **S'est retiré**, sur décision de l'assemblée générale du **15 juin 2023**, le **membre délibératif** du Collège C « Établissements Sociaux et Médico-Sociaux », EHPAD de CREANCES-LESSAY (50)
- **S'est retiré** du groupement, sur décision de l'assemblée générale du **15 juin 2023**, le **membre délibératif** du Collège C « Établissements Sociaux et Médico-Sociaux », ANPAA (Association Nationale de la Prévention en Alcoologie et Addiction (14))

Retrait des membres au collège D « Réseaux de santé et Structures Transversales »

- **S'est retirée**, sur décision de l'assemblée générale du **15 juin 2023**, le **membre délibératif** du Collège D « Réseaux de santé et structures transversales », P2RS
- S'est retiré du groupement, sur décision de l'assemblée générale du **15 juin 2023**, le **membre délibératif** du Collège D « Réseaux de santé et structures transversales », Répsy76

- S'est retiré du groupement, sur décision de l'assemblée générale du **15 juin 2023**, le **membre délibératif** du Collège D « Réseaux de santé et structures transversales », France Alzheimer.

Article III : Modification de l'annexe 1

L'annexe 1 à la convention constitutive du Groupement est modifié comme suit :

Annexe 1 – Liste des Membres par collège et répartition du capital

Collège A – Collège « Établissements Sanitaires »

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
ANIDER	Association de type loi 1901	18 Rue Marie Curie 76000 ROUEN	Mme CAUET Christelle	16,13 €
Association Médicale des Urgences du Havre	Association Loi 1901	114 rue Jules Siegfried 76600 LE HAVRE	M. DUMENIL Jean-Luc	16,13 €
Association Pierre Noal	Association Loi 1901	17 avenue Docteur J. Aimez BP 12 61140 BAGNOLES DE L'ORNE	M. LAMBERT Fabien	16,13 €
AUB Santé de SAINT GREGOIRE	Etablissement sanitaire	ZAC Les Touches 13 Boulevard de l'Odet CS 61002 35742 PACE Cedex	M. ROLLAND Philippe	16,13 €
Centre François Baclesse CAEN Centre régional de lutte contre le cancer	Centre de Lutte Contre le Cancer Établissement de santé privé	3 avenue du Général Harris BP 5026 14076 CAEN CEDEX 05	M. MAHE Marc-André	16,13 €
Centre Henri Becquerel ROUEN Centre régional de lutte contre le cancer	Centre de Lutte Contre le Cancer Établissement de santé privé - ESPIC	Rue d'Amiens 76000 ROUEN	M. VERA Pierre	16,13 €
Centre Hospitalier d'ALENCON-MAMERS	Établissement public de santé	24 rue de Fresnay BP 354 61014 ALENCON CEDEX	M. MAZIN Christophe	16,13 €
Centre Hospitalier d'ARGENTAN	Établissement public de santé	47 rue Aristide Briand 61200 ARGENTAN	M. PEAN Stéphane	16,13 €
Centre Hospitalier d'AUNAY BAYEUX - CHAB	Établissement public de santé	13 rue de Nesmond BP 18127 14400 BAYEUX	M. FERRENDIER Olivier	16,13 €

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
Centre Hospitalier d'AVRANCHES-GRANVILLE	Établissement public de santé	rue des Menneries 50406 GRANVILLE	M. ALLOMBERT Joanny	16,13 €
Centre Hospitalier de BERNAY	Etablissement public de santé	5 Rue Anne de Ticheville – BP 353 27303 BERNAY CEDEX	Mme COTTON Sandrine	16,13 €
Centre Hospitalier de CARENTAN	Établissement public de santé	1 avenue Qui-Qu'en-Grogne 50500 CARENTAN	Mme POSTEL Laurence	16,13 €
Centre Hospitalier de CHERBOURG-EN-COTENTIN - CHPC	Établissement public de santé	46 rue du Val de Saire 50102 CHERBOURG OCTEVILLE	Mme KARRER Séverine	16,13 €
Centre Hospitalier de COUTANCES	Établissement public de santé	rue de la gare 50200 COUTANCES	M. MARIE Frédéric	16,13 €
Centre Hospitalier de CRICQUEBOEUF Côte Fleurie	Établissement public de santé	chemin de la Plane 14600 HONFLEUR	M. JEZEQUEL Yannig	16,13 €
Centre Hospitalier de DARNETAL Durécu-Lavoisier	Établissement public communal d'hospitalisation	116 Rue Louis Pasteur BP 18 76161 DARNETAL	Mme VENDRAME Séverine	16,13 €
Centre Hospitalier de DIEPPE	Établissement public de santé	CS 20219 Avenue Pasteur 76202 DIEPPE CEDEX	Mme BILLARD Valérie	16,13 €
Centre Hospitalier de FALAISE	Établissement public de santé	BP 59 Boulevard Bercagnes 14700 FALAISE	M. VARNIER Frédéric	16,13 €
Centre Hospitalier de FLERS Jacques Monod	Établissement public de santé	rue Eugène Garnier 61100 FLERS	M. TROUCHAUD David	16,13 €
Centre Hospitalier de GISORS Vexin	Etablissement public de santé	Route de Rouen – BP 83 27140 GISORS	M. BARIOT Olivier-Max	16,13 €
Centre Hospitalier de GOURNAY EN BRAY	Établissement public de santé	30 avenue de la 1ère Armée Française 76220 GOURNAY-EN-BRAY	Mme DESJARDINS Véronique	16,13 €

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
Centre Hospitalier de L'AIGLE	Établissement public de santé	10 rue du Docteur Frinault BP 189 61305 L'AIGLE	M. MINGER Sébastien	16,13 €
Centre Hospitalier de l'Austreberthe BARENTIN	Etablissement public de santé	17 Rue Pierre et Marie Curie 76360 BARENTIN	M. MARTIN Grégory	16,13 €
Centre Hospitalier de LE NEUBOURG	Etablissement public de santé	25 Rue du Général de Gaulle 27110 LE NEUBOURG	M. POILLERAT Didier	16,13 €
Centre Hospitalier de LES ANDELYS Saint Jacques	Etablissement public établissement hospitalier	Quai Enguerrand de Marigny 27705 LES ANDELYS	Mme CARDALAGUET Marianne	16,13 €
Centre Hospitalier de LILLEBONNE Caux Vallée de Seine	Établissement public de santé	19 Avenue du Président René Coty 76170 LILLEBONNE	M. RIFFLET Jérôme	16,13 €
Centre Hospitalier de LISIEUX Robert Bisson	Établissement public de santé	4 rue Roger Aini 14100 LISIEUX	M. BOUGAUT Nicolas	16,13 €
Centre Hospitalier de MONT-SAINT-AIGNAN Le Belvédère	Etablissement public de santé	72 Rue Louis Pasteur – BP 45 76131 MT ST AIGNAN CEDEX	M. BLOCH Yves	16,13 €
Centre Hospitalier de MORTAGNE Marguerite de Lorraine	Établissement public de santé	9 rue de Longny 61400 MORTAGNE AU PERCHE	M. LEVERT Hervé	16,13 €
Centre Hospitalier de MORTAIN Gilles Buisson	Établissement public de santé	18 rue de la 30ème Division Américaine 50140 MORTAIN	M. GALLAND Edouard	16,13 €
Centre Hospitalier de NEUFCHATEL EN BRAY	Établissement public de santé	4 Route de Gaillefontaine 76270 NEUFCHATEL EN BRAY	Mme DESJARDINS Véronique	16,13 €
Centre Hospitalier de PONT-AUDEMER La Risle	Établissement public de santé	64 Route de Lisieux 27504 PONT-AUDEMER Cedex	M. TRELCAAT Martin	16,13 €
Centre Hospitalier de PONT-L'EVEQUE	Établissement public de santé	9 rue de Brossard 14130 PONT L'EVEQUE	M. BOUGAUT Nicolas	16,13 €
Centre Hospitalier de PONTORSON L'Estran	Établissement public de santé	7 chaussée ville Cherel 50170 PONTORSON	M. BLOT Stéphane	16,13 €

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
Centre Hospitalier de SAINT LO Memorial France-Etats-Unis	Établissement public de santé	715 rue Dunant 50000 SAINT LÔ	M. MARIE Frédéric	16,13 €
Centre Hospitalier de SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET	Établissement public de santé	place de Bretagne 50600 SAINT HILAIRE DU HARCOUËT	M. ALLOMBERT Joanny	16,13 €
Centre Hospitalier de SAINT-JAMES	Établissement public de santé	37 rue du Docteur Legros 50240 SAINT JAMES	M. GLEVAREC Vincent	16,13 €
Centre Hospitalier de SAINT-ROMAIN DE COLBOSC	Établissement public de santé	8 Avenue du Général de Gaulle 76460 SAINT ROMAIN DE COLBOSC	Mme GERARD Isabelle	16,13 €
Centre Hospitalier de SAINT-VALERY-EN-CAUX Le Grand Large	Établissement public de santé	17 Rue Jeanne Armand Colin - BP 48 76460 SAINT VALERY EN CAUX	Mme BILLARD Valérie	16,13 €
Centre Hospitalier de SOTTEVILLE LES ROUEN Bois Petit	Établissement public de santé	8 Avenue de la Libération 76301 SOTTEVILLE LES ROUEN	M. ESTEVE Franck	16,13 €
Centre Hospitalier de SOTTEVILLE LES ROUEN du Rouvray	Établissement public de santé	4 Rue Paul Eluard - BP 45 76301 SOTTEVILLE LES ROUEN	M. ESTEVE Franck	16,13 €
Centre Hospitalier de VERNEUIL-SUR-AVRE	Établissement public de santé	101 Boulevard des poissonniers 27130 VERNEUIL-SUR-AVRE	Mme COTTON Sandrine	16,13 €
Centre Hospitalier de VILLEDIEU LES POELES	Établissement public de santé	12 rue Jean Gasté 50800 VILLEDIEU LES POELES	Mme CARDOEN Constance	16,13 €
Centre Hospitalier de VIMOUTIERS Marescot	Établissement public de santé	2 rue du Docteur Marescot 61120 VIMOUTIERS	M. BOUGAUT Nicolas	16,13 €
Centre Hospitalier de VIRE	Établissement public de santé	4 rue Emile Desvaux 14500 VIRE	M. TROUCHAUD David	16,13 €
Centre Hospitalier d'EU	Établissement public de santé	2 Rue de Clèves 76260 EU	Mme BILLARD Valérie	16,13 €
Centre Hospitalier d'EVREUX Eure-Seine	Établissement public de santé	Rue Léon Schwartzberg 27015 EVREUX CEDEX	Mme COTTON Sandrine	16,13 €

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
Centre Hospitalier d'EVREUX Nouvel Hôpital de Navarre	Établissement public de santé	Bâtiment Erable Blanc 62 Rue de Conches 27022 EVREUX CEDEX	M. WATERLOT Patrick	16,13 €
Centre Hospitalier Intercommunal de FECAMP Pays des Hautes Falaises	Etablissement public de santé	100 avenue du Président François Mitterrand 76400 FECAMP	M. LEFEVRE Richard	16,13 €
Centre Hospitalier Intercommunal de LA FERTE-MACE Les Andaines	Établissement public de santé	rue Sœur marie Boitier 61600 LA FERTE-MACE	M. TROUCHAUD David	16,13 €
Centre Hospitalier Intercommunal d'ELBEUF-LOUVIERS-VAL DE REUIL	Établissement public de santé	Rue du Docteur Villers Saint Aubin les Elbeuf - BP 310 76503 ELBEUF cedex	M. POILLERAT Didier	16,13 €
Centre Hospitalier Universitaire de CAEN	Établissement public de santé	avenue de la Côte de Nacre 14000 CAEN	M. VARNIER Frédéric	16,13 €
Centre Hospitalier Universitaire de ROUEN	Établissement public de santé	1, Rue de Germont 76000 ROUEN	Mme DESJARDINS Véronique	16,13 €
Clinique Bergouignan d'EVREUX	Société à Responsabilité Limitée (SARL)	1 Rue du Dr Bergouignan 27025 EVREUX CEDEX	M. ROUCHETTE François	16,13 €
Clinique Boucles de la Seine YVETOT	SAS	9 rue du Champs de Course 76190 YVETOT	Mme LEBOURG Elise	16,13 €
Clinique d'ALENCON	Etablissement Privé de santé	62 rue Candie 61000 ALENCON	M. HOUVION Arnaud	16,13 €
Clinique de L'Abbaye FECAMP	Société anonyme	104 avenue Pdt F Mitterrand 76400 FECAMP	Mme DUQUENNOY Camille	16,13 €
Clinique de L'Europe ROUEN	Société par Actions Simplifiée (SAS)	28, Rue de Méridienne – BP 2048 X 76040 ROUEN CEDEX	M. DANAU Jean-Pierre	16,13 €
Clinique des Essarts GRAND-COURONNE	Société anonyme	Rue du mur crenelé 76530 GRAND COURONNE	M. CADET Philippe	16,13 €

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
Clinique Des Ormeaux LE HAVRE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	36 Rue Marceau - BP 70141 76600 LE HAVRE	M. NJINOUE-NGNINKEU Bertin	16,13 €
Clinique Docteur Henri Guillard COUTANCES	Etablissement Privé de santé	3 bis rue de la Croûte 50200 COUTANCES	M. AUFFRET Patrick	16,13 €
Clinique du Cèdre BOIS-GUILLAUME	Société à Responsabilité Limitée (SARL)	950 Rue de la Haie 76235 BOIS-GUILLAUME CEDEX	M. OUIN Richard	16,13 €
Clinique Hemera YVETOT	Société par Actions Simplifiée (SAS)	14 A Avenue Foch 76190 YVETOT	M. WAECHTER Emmanuel	16,13 €
Clinique Les Portes de l'Eure VERNON	Société par Actions Simplifiée (SAS)	1 Rue Bonaparte 27200 VERNON	M. SAVINO Tristan	16,13 €
Clinique Mathilde ROUEN	Société Anonyme (SASU)	7 Boulevard de l'Europe - BP 1128 76175 ROUEN CEDEX	M. JARLAUD Eric	16,13 €
Clinique Megival SAINT-AUBIN-SUR-SCIE	Société anonyme à directoire	1328 avenue de la Maison Blanche 76550 SAINT AUBIN SUR SCIE	M. ZACHARIE Jean-Benoit	16,13 €
Clinique Saint Antoine BOIS-GUILLAUME	Société anonyme	696 Rue Robert Pinchon 76230 BOIS-GUILLAUME CEDEX	Mme CHASTAN Delphine	16,13 €
Clinique Saint Hilaire ROUEN	Société anonyme	2 place Saint Hilaire 76000 ROUEN	M. MARTIN Mathias	16,13 €
CPO - Centre Psychothérapique de l'Orne	Établissement public de santé	31 rue Anne-Marie Jahouvey - BP 358 61014 ALENCON CEDEX	M. MAZIN Christophe	16,13 €
EPSM de CAEN (CHS)	Établissement public de santé	15 ter rue Saint-Ouen 14000 CAEN	M. BOUCHAUT Xavier	16,13 €
Etablissement Public de Santé de BELLEME	Établissement public	4 et 28 rue du Mans - BP 104 61130 BELLEME	M. LEVERT Hervé	16,13 €
Fondation Bon Sauveur de La Manche	Établissement privé d'intérêt collectif	65 rue de Baltimore CS 71308 50008 SAINT LO CEDEX	M. BERTRAND Xavier	16,13 €

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
Fondation Hospitalière de CAEN La Miséricorde	Fondation	15 rue des Fossés Saint Julien BP 100 14008 CAEN CEDEX 1	Mme KRIKORIAN Myriam	16,13 €
Groupe Hospitalier du HAVRE (GHH)	Etablissement public établissement hospitalier	BP 24 76083 LE HAVRE Cedex	M. TRELCAAT Martin	16,13 €
HAD de CAEN Croix Rouge Française	Association Loi 1901 reconnue d'utilité publique	5 rue Saint-Vincent de Paul BP 85412 14000 CAEN	Mme CHERRIERE Malika	16,13 €
Hôpital Asselin-Hedelin d'YVETOT	Etablissement Public en Santé	7 rue du Champ de Courses 76190 YVETOT	Mme MOCHALSKI Michelle	16,13 €
Hôpital de BOURG-ACHARD Pierre Hurabielle	Etablissement public de santé	165 Rue Pasteur - BP 8 27310 BOURG ACHARD	Mme MAILLARD Brigitte	16,13 €
Hôpital de SAINT-SEBASTIEN-DE-MORSENT La Musse (Fondation La Renaissance Sanitaire)	Etablissement public de santé	BP 119 27180 SAINT SEBASTIEN DE MORSENT	Mme PALLADITCHEFF Catherine	16,13 €
Hôpital local de SEES	Etablissement Public	79 rue de la république 61500 SEES	M. MAZIN Christophe	16,13 €
Hôpital privé de CAEN Saint Martin	Etablissement Privé de santé	18 rue Roquemonts CS 15022 14050 CAEN CEDEX 4	M. VALES Stéphan	16,13 €
Hôpital privé du HAVRE L'Estuaire	Société anonyme	505 Rue Irène Joliot Curie BP 90011 76620 LE HAVRE	M. VALES Stéphan	16,13 €
Hôpital Privé du Pays d'Auge	Etablissement Privé de santé	8 La Brèche du Bois RD 62 14113 CRICQUEBOEUF	M. BERARD Pierre-François	16,13 €
Hôpital privé Pasteur EVREUX	Société à Responsabilité Limitée (SARL)	58 bd Pasteur 27025 EVREUX CEDEX	Mme ROPARS Gwénaëlle	16,13 €
Hôpital-HAD Croix Rouge Française BOIS GUILLAUME	Etablissement de santé privé d'intérêt collectif	Chemin de la Bretèque 76230 BOIS GUILLAUME	Mme CHERRIERE Malika	16,13 €

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
Korian de CAEN Brocéliande - STEHNA - EHNA	Etablissement Privé de santé	38 rue Brocéliande 14000 CAEN	Mme FOUCHAUX Sonia	16,13 €
Korian de SAINT-MARTIN-D'AUBIGNY William Harvey - STEHTA - EHTA	Etablissement Privé de santé	le Haut Bosq 50190 SAINT MARTIN D'AUBIGNY	Mme BLANC Agnès	16,13 €
Korian d'IFS Côte Normande - SSSR - EIAA	Etablissement Privé de santé	rue Anton Tchekhov 14123 IFS	Mme MARTINEZ-GARCIA Paule	16,13 €
Korian d'OUISTREHAM Thalatta - STEHFA - EHFA	Etablissement Privé de santé	40 Boulevard Boivin Champeneaux 14150 OUISTREHAM	Mme FOUCHAUX Sonnia	16,13 €
Le Normandy	Société par Actions Simplifiée	1 rue Jules Michelet 50400 GRANVILLE	M. LEBON Franck	16,13 €
Polyclinique de La Baie AVRANCHES	Etablissement Privé de santé	1 avenue du Quesnoy St Martin des Champs 50300 AVRANCHES	M. GERVAISE Vincent	16,13 €
Polyclinique de La Manche SAINT LO	Etablissement Privé de santé	45 rue Koëning 50000 SAINT LO	M. AUFFRET Patrick	16,13 €
Polyclinique du Cotentin EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE	Etablissement Privé de santé	Avenue du Thivet 50220 EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE	Mme LEGOUPIL Béatrice	16,13 €
Polyclinique du Parc de CAEN	Société Anonyme (SA)	20 avenue Capitaine Georges Guynemer 14052 CAEN CEDEX 4	M. KOWALCZYK Samuel	16,13 €

Collège B – Collège « Ville »

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
Association Télémédecine de SAINT GEORGES	Association	Mairie 26 Grande Rue 50720 SAINT GEORGES DE ROUELLEY	M. SZWARC Grégory	30,61 €
Cabinet Infirmiers MOUCHARD et THEARD de LE VAL DAVID	Entrepreneur individuel	5 bis rue de la Mairie 27120 LE VAL DAVID	Mme MOUCHARD Florence	30,61 €
Cabinet Médical Camille GAGNEUX	Entrepreneur Individuel	38 rue Lucet 50470 LA GLACERIE	Mme GAGNEUX Camille	30,61 €
Cabinet Médical de l'Union YVETOT	0	10 rue de L'Union 76190 YVETOT	Mme SOUFFLET-BRAVARD Marielle	30,61 €
Cabinet Médical d'EVREUX	Cabinet médical libéral de groupe	16 rue des Fusilles 27000 EVREUX	M. GIRAULT Christophe	30,61 €
Cabinet Médical Philippe CASTETS CAEN	Profession Libérale	90 Rue Bayeux 14000 CAEN	M. CASTETS Philippe	30,61 €
CCAS de DIVES SUR MER	Centre Communal d'Action Sociale	2 Avenue des Résistants BP 60020 14161 DIVES SUR MER	M. MOURARET Pierre	30,61 €
Centre de Santé Infirmier Miséricorde de SEES - LE MERLERAUL - NONANT	Association à but non lucratif	10 rue Auguste Loutreuil 61500 SEES	M. GODET Vivien	30,61 €
CPTS AXANTE BAYEUX	Association Loi 1901 non Reconnue d'Utilité Publique	3 rue François Coulet 14400 BAYEUX	Mme LECOURT Angélique	30,61 €
CPTS du Vexin Normand d'ETREPAGNY	Association Loi 1901	3b rue Turgot 27150 ETREPAGNY	M. THIEBAULT Vincent	30,61 €
CPTS Eure-Seine LOUVIERS	Association Loi 1901 non Reconnue d'Utilité Publique	27402 LOUVIERS CEDEX	Mme JULIENNE Nathalie	30,61 €
CPTS Orne Centre Saosnois ALENCON	Association Loi 1901 non RUP	51 rue du Mans 61000 ALENCON	M. ANGER Eric	30,61 €

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
CPTS Orne Est MORTAGNE AU PERCHE	Association déclarée	Centre de santé Médicobus® 23 Rue Ferdinand de Boyères 61400 MORTAGNE AU PERCHE	M. GAL Jean-Michel	30,61 €
CPTS Sud Manche de VILLEDIEU LES POELES	89 GCS privé	Pole De Sante Liberal Et Ambulatoire 24 rue Général de Gaulle 50800 VILLEDIEU LES POELES	Mme RICHARD Anne-Laure	30,61 €
CRIM - Centre de Radiologie et Imagerie Médicale COUTANCES	SELARL	3 Rue de la Croûte 50200 COUTANCES	Mme SAHEL Michèle	30,61 €
GIE RIM Réseau Informatique Médical de CAEN	Groupement d'intérêt économique	16 rue Claude Bloch 14000 CAEN	M. BOULÉ Jean-Marc	30,61 €
Groupe Médical des Eaux Mêlées DUCLAIR	SCM	188 Chemin Clarin Mustad 76480 DUCLAIR	Mme CALBEL Nathalie	30,61 €
Groupe Radiologie de l'Estuaire – GRE	Société d'exercice libéral par action simplifiée	505 Rue Irène Joliot Curie Maison Médicale 76620 LE HAVRE	M. DE VANSAY DE BLAVOUS Philippe	30,61 €
HAD Soins Santé Argentan	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	16/18 rue de la Poterie 61200 ARGENTAN	Mme GAUDEMER Isabelle	30,61 €
Imagerie Médicale des Deux Rives ROUEN	Groupement d'intérêt économique	2 Boulevard de la Marne 76000 ROUEN	M. BOUTEILLER Thierry	30,61 €
Imagerie Médicale du 109 FLERS	SEL	109 rue de Messei 61100 FLERS	M. HURTIER Olivier	30,61 €
Imagerie Médicale La Licorne SAINT LO	SELARL	321 Rue Alexis de Tocqueville 50000 SAINT LO	M. EL JANATI Hassane	30,61 €
Maison de la Santé Pluridisciplinaire La Vigie SAINT PAIR SUR MER	Société Interpersonnelle de Soins Ambulatoire	437 Rue de Vieux Château 50380 SAINT PAIR SUR MER	M. KESHVADI Arash	30,61 €
Maison de Santé GAILLEFONTAINE	SISA	2 rue de Paris 76870 GAILLEFONTAINE	M. BALOUET Bastien	30,61 €

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
Maison Médicale de VAL DE REUIL La Plaine	Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (SISA)	Rue Courtine 27100 VAL DE REUIL	M. PAUL Christophe	30,61 €
MSP Médisanté BOURNEVILLE-SAINTE-CROIX	SISA	1 B rue des Jardins 27500 BOURNEVILLE-SAINTE-CROIX	M. CARRAUD Benoît	30,61 €
MV-Angio Cabinet d'Angiologie Phlébologie ALENCON	SELARL	"Le Coubertin" 39 avenue de Quakenbrück 61000 ALENCON	M. MONSALLIER Jean-Michel	30,61 €
NICOLLE Léa Cabinet Individuel Généraliste CAEN	Entrepreneur Individuel	22 rue Claude Chappe 14000 CAEN	Mme NICOLLE Léa	30,61 €
Pôle de Santé Atrium IFS - SISA	SISA	10 Impasse des Marronnier 14 123 IFS	Mme ALVINO Isabelle	30,61 €
Pôle de Santé de CARENTAN	Sociétés Interprofessionnelles de Soins Ambulatoires	2 Avenue Qui Qu'en Grogne 50500 CARENTAN	M. POUILLAIN Pierre	30,61 €
Pôle de Santé de La Grande Delle HEROUVILLE SAINT CLAIR	SISA	1405 Quartier de la Grande Delle 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR	M. RAGINEL Thibaut	30,61 €
Pôle de Santé d'EVRECY	SISA	8 rue des Cerisiers 14210 EVRECY	M. KOWALSKI Vincent	30,61 €
Pôle Santé Ouest Cotentin LES PIEUX	Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (SISA)	Route du Rozel 50340 LES PIEUX	M. GRAS Jean-Michel	30,61 €
PSLA de COUTANCES	Société civile de moyens	11 rue Ambroise Paré 50200 COUTANCES	M. DELOLY Frédéric	30,61 €
PSLA de DEAUVILLE Côte Fleurie	Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (SISA)	Maison Médicale CréActive Place - BP 2292 14800 DEAUVILLE	M. SAINMONT Nicolas	30,61 €
PSLA de LA HAYE DU PUIITS - Sisa Sabinius	Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (SISA)	9 rue des Aubépines LA HAYE DU PUIITS 50250 LA HAYE	Mme ROULAND Emilie	30,61 €
PSLA de L'AIGLE	Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (SISA)	1 rue du Pont du Moulin 61300 L'AIGLE	M. COLASSE Patrick	30,61 €

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
PSLA de SAINT JAMES	Société civile de moyens	13 route d'Antrain 50240 SAINT JAMES	M. MARCONNET David	30,61 €
PSLA de VIMOUTIERS	Association déclarée	13 rue de Châtelet 61120 VIMOUTIERS	Mme TCHODIBIA Marie-Agnès	30,61 €
PSLA de VIRE du Bessin	Association de type loi 1901	5 rue Notre Dame 14500 VIRE	M. DANNET Franck	30,61 €
PSLA d'ORBEC	SISA PSLA	Rue Josias Bérault 14290 ORBEC	M. PITHON Anni	30,61 €
PSLA du Canton d'Honfleur	Maison de santé Multi-sites	302 Chemin de la Butte 14600 EQUEMAUVILLE	M. DEYSINE Jean-Paul	30,61 €
PSLA La Saire Médicale de CHERBOURG-EN-COTENTIN	SISA	22 Rue du General Leclerc (Tourlaville) 50110 CHERBOURG-EN-COTENTIN	Mmes DRAGOMIR, MELAIN, CAUCHARD, DEGUARA, BARRIER, GENOUX-LUBAIN et GOUBERT	30,61 €
SELARL d'Imagerie Métabolique 1450 (SIM 1450) Normandim	SELARL	20 avenue Georges Guynemer 14052 CAEN CEDEX 4	M. GILLET Nicolas	30,61 €
SELARL Maurice TUBIANA	Société à Responsabilité Limitée (SARL)	20 avenue Capitaine Georges Guynemer 14000 CAEN	Mme PONTES Gaëlle	30,61 €
SELAS Normedis Radiologie CAEN	SELAS Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée	18 rue des Roquemonts 14000 CAEN	Mme CAEN Chloé	30,61 €
Sextant 76 Association des Professionnels de Santé Libéraux Havrais	Association de type loi 1901	Cabinet Charles Romme 118 avenue du 8 mai 1945 76610 LE HAVRE	M. BLONDET Matthieu	30,61 €
SISA SAINT GEORGES DE GROSEILLERS Pôle de Santé	Sociétés Interprofessionnelles de Soins Ambulatoires	3 rue du Jardin 61100 SAINT GEORGES DES GROSEILLERS	Mme M. LESECQ Maryline PIERRE Christophe	30,61 €
SOS Infirmiers de CAEN	Association Loi 1901	10 Rue du Château d'eau 14000 CAEN	Mme LEBLANC Marion	30,61 €

Collège C – Collège « Établissements Sociaux et Médico-Sociaux »

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
ACAIS - Association du Cotentin d'Aide et d'Intégration Sociale	Association	1 rue Michel Petrucciani La Glacerie 50470 CHERBOURG EN COTENTIN	Mme GAUDRE Charlotte	4,29 €
ACSEA - Association Calvadosienne pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte	Association	1 Impasse des Ormes CS 80070 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR	M. CORDIER Pascal	4,29 €
ADAPEI 27	Association Loi 1901	433 rue Jean Monnet CS 70355 27003 EVREUX	M. SERPETTE Jacques	4,29 €
ADPEP Manche - Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public	Association de type loi 1901	50 rue de la Poterne 50000 SAINT LÔ	Mme FOSSEY Françoise	4,29 €
AMER - Association Médico Educative Rouennaise MONT CAUVAIRE	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	Domaine du Fossé 76690 MONT CAUVAIRE	Mme TAUPIN Françoise	4,29 €
APAEI du Bocage Virois et de la Suisse Normande VIRE	Association Loi 1901	17 rue des Noës-Davy BP 50091 14504 VIRE CEDEX	M. REMONDIERE Luc	4,29 €
APEER - Association Pour l'Éducation et la Réadaptation de TILLY	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	2 Route de Vernon 27510 TILLY	Mme GUTTON Anne	4,29 €
APF France Handicap d'HEROUVILLE SAINT CLAIR	Association Loi 1901 reconnue d'utilité publique à but non lucratif	28 rue Bailey 14000 CAEN	M. MONFORT Hugues	4,29 €
ASPEC - Accueil et Soins aux Personnes Epileptiques et Cérébro-lésées	Association de type loi 1901	10 Chemin de la Grippé 61400 MORTAGNE AU PERCHE	Mme BEAUDOIRE Fanny	4,29 €

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
Association d'Aide Rurale du Pays de Bray « La Brèche » FORGES LES EAUX	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	15 bis Boulevard Nicolas Thiéssé 76440 FORGES LES EAUX	M. Cheik Elola	4,29 €
Association du Grand Lieu MAS EPAIGNES	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	19 rue du Maquis Surcouf Logements 1 et2 27260 EPAIGNES	M. THAILHADE Philippe	4,29 €
Association Gaston Mialaret	Association Medico Sociale	4 Rue Raymonde Bail - Zae Fresnel 14000 CAEN	M. LEMAITRE Florent	4,29 €
Association La Pommeraiie Jean Vanier CRIQUETOT-L'ESNEVAL	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	4 Route de Turretot 76280 CRIQUETOT-L'ESNEVAL	M. DROUIN Thomas	4,29 €
Association Le Pré de la Bataille de ROUEN	Association Loi 1901 reconnue d'utilité publique	39 rue du Pré de la Bataille 76000 ROUEN	Mme LION Sophie	4,29 €
Association Maison de Retraite de MARIGNY LE LOZON	Etablissement Privé à but non lucratif	36 rue du 13 juin 1944 50570 MARIGNY LE LOZON	Mme LEROUGE Carole	4,29 €
Association Sainte Marie - Saint Joseph	Association de type loi 1901	175 BD de l'Yser 76000 ROUEN	Mme THIERRY Caroline	4,29 €
CCAS de CAEN - EHPAD CAEN Mathilde de Normandie	Centre Communal d'Action Sociale	45 rue de Bernières CS 80225 14012 CAEN CEDEX 1	Mme MENARD Charlotte	4,29 €
CCAS de CHERBOURG EN COTENTIN	Centre communal d'action sociale (CCAS)	Hôtel de Ville 10 place Napoléon - BP 808 50108 CHERBOURG EN COTENTIN	M. ARRIVE Benoît	4,29 €
CCAS de COUTANCES	Etablissement public	15 rue du Palais de Justice 50200 COUTANCES	Mme FOURNIER Delphine	4,29 €
CCAS de SAINT LO	Etablissement Public Communal Administratif	7 rue Jean Dubois CS 17008 50008 SAINT LO CEDEX	Mme LEJEUNE Emmanuelle	4,29 €

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
CCAS d'EVREUX	Etablissement Public	16 rue de la Petite Cité CS 70186 27001 EVREUX CEDEX	M. DESGARDIN Benjamin	4,29 €
CHAG de PACY SUR EURE Centre d'Hébergement et d'Accompagnement Gérontologique	Établissement public social et médico-social	57 Rue Aristide Briand 27120 PACY SUR EURE	M. TRIQUET Jérôme	4,29 €
CIAS Centre Intercommunal d'Action Sociale Centre Manche LA HAYE	Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)	20 rue des Aubépines 50250 LA HAYE	Mme BROCHARD Michèle	4,29 €
CIAS des Pays de l'Aigle	Centre communal d'action sociale (CCAS)	5 place du Parc 61300 L'AIGLE	M. SELIER Jean	4,29 €
CROP - Centre Ressource de l'Ouïe et de la Parole	Association déclarée	6 avenue de Glattbach 14760 BRETTEVILLE SUR ODON	M. BISCAY Philippe	4,29 €
CSSR de BAGNOLE DE L'ORNE Le Parc - UGECAM	Régime général de sécurité sociale	32 avenue du Docteur Joly 61140 BAGNOLES DE L'ORNE	M LEYENDECKER Gilles	4,29 €
EHPAD d'AGON COUTAINVILLE Le Chanteur	Etablissement Social et Médico-Social Communal	21 rue Fernand Lechanteur 50230 AGON COUTAINVILLE	M. BENSMINA Amar	4,29 €
EHPAD d'ALENCON Charles Aveline (CIAS d'Alençon)	Établissement social et médico-social intercommunal	35 avenue Winston Churchill 61000 ALENCON	M. BLOTTIERE Patrick	4,29 €
EHPAD d'ALENCON La Sénatorerie ORPEA	Société Anonyme (SA)	15 rue de la Sénatorerie 61000 ALENÇON	Mme PRIMA Stéphanie	4,29 €
EHPAD d'ARGENCES Fondation Letavernier Pitrou	Etablissement Social et Médico-Social Communal	17 Route de Troarn Le Fresne 14370 ARGENCES	Mme LE DIZES Gaëlle	4,29 €
EHPAD d'ARQUES LA BATAILLES Résidence La Varenne	Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU)	21 rue Auguste Perret 76880 ARQUES LA BATAILLE	M. LECONTE Stéphane	4,29 €
EHPAD d'ATHIS DE L'ORNE Le Sacré Cœur - Association Marguerite Guérin	Association de type loi 1901	17 rue Guy Velay 61430 ATHIS DE L'ORNE	Mme MARTIN Nathalie	4,29 €

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
EHPAD d'AUBE Résidence Opale	Société par Actions Simplifiée (SAS)	Route de Brethel 61270 AUBE	M. CASSE Quentin	4,29 €
EHPAD d'AUMALE Résidence du Duc	Etablissement Social et Médico-social	3 Rue Soeur Badiou 76390 AUMALE	M. GUILARD Christophe	4,29 €
EHPAD d'AVRANCHES Maison du Saint Cœur de Marie	Fondation	21 Rue du Dr Eugène Béchet 50300 AVRANCHES	Mme Soeur MARIE AGNES	4,29 €
EHPAD d'AVRANCHES Résidence de Tonge Groupe DomusVi	Société par Actions Simplifiée (SAS)	52 bis rue de Verdun 50300 AVRANCHES	Mme TROTTE Marie	4,29 €
EHPAD de BEMECOURT L'Astérina	Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU)	20 Chemin du Patrouillet 27160 BEMECOURT	Mme ROGER Micheline	4,29 €
EHPAD de BIEVILLE-BEUVILLE Les Pervenches	Société Anonyme	10 Rue des Petites Chaussées 14112 BIEVILLE-BEUVILLE	Mme LEGER Jennyfer	4,29 €
EHPAD de BLANGY SUR BRESLES Résidence Massé de Cormeilles	Établissement social et médico-social communal	8 Rue du Petit Fontaine 76340 BLANGY SUR BRESLES	M. DELIEZ Franck	4,29 €
EHPAD de BOIS GUILLAUME Saint Antoine	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	650 Rue R. Pinchon 76230 BOIS GUILLAUME	Mme LEMAISTRE	4,29 €
EHPAD de BOIS L'EVEQUE Mishkane	Etablissement mdico-social	3 rue Carouge 76160 BOIS L'EVEQUE	M. RIO Richard	4,29 €
EHPAD de BONSECOURS Les Hautes Bruyères - Association Omeg'age	Association Loi 1901 non reconnue d'Utilité Publique	17 rue Léon Lebourgeois 76240 BONSECOURS	M. CANINO Thierry	4,29 €
EHPAD de BOURGUEBUS Emeraude	Etablissement Privé à but lucratif	18 Rue des Blés d'Or 14540 BOURGUEBUS	Mme CORDRAY Sandrine	4,29 €
EHPAD de BRECEY Les Merisiers	Fonction Publique Territoriale	1 boulevard des Merisiers 50370 BRECEY	Mme HUCHET Marie-Paule	4,29 €
EHPAD de BREHAL Péreau-Lejantel	Établissement social et médico-social intercommunal	21 rue du Rallye - BP38 50290 BREHAL	M. BENSMINA Amar	4,29 €

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
EHPAD de BRETEUIL-SUR-ITON	Etablissement public de santé	230 Rue du Général Leclerc 27160 BRETEUIL-SUR-ITON	Mme COTTON Sandrine	4,29 €
EHPAD de BRETTEVILLE SUR ODON Résidence Soleil	Société anonyme	1-3 rue du Val 14760 BRETTEVILLE SUR ODON	M. MACHURET Patrick	4,29 €
EHPAD de BRETTEVILLE-SUR-LAIZE Les Chanterelles	Société à Responsabilité Limitée (SARL)	Route de Caillouet - Lieu dit La Moissonnière 14680 BRETTEVILLE SUR LAIZE	M. VINCLET Clément	4,29 €
EHPAD de BRIONNE La Maison de Brionne	Établissement social et médico-social communal	3 rue Jean Jaurès 27800 BRIONNE	Mme SAUVEPLANE Catherine	4,29 €
EHPAD de BRIOUZE Notre Dame	Association de type loi 1901	28 rue Saint Gervais 61220 BRIOUZE	Mme LE DANTEC Florence	4,29 €
EHPAD de BUCHY Gilles Martin	Établissement social et médico-social communal	397 Route de Rocquemont 76750 BUCHY	Mme GODEL Corinne	4,29 €
EHPAD de CABOURG Les Héliades	Association Loi de 1901	6C avenue des Dunettes 14390 CABOURG	M. DAVID Lionel	4,29 €
EHPAD de CAEN Beaulieu ORPEA	SA	53 Boulevard G. Pompidou 14000 CAEN	Mme MARABETI Sandrine	4,29 €
EHPAD de CAEN Henry Dunant Croix Rouge Française	Etablissement Privé à but non lucratif	15 rue Guillaume Trébutien 14000 CAEN	M. BEN HAMED Lionel	4,29 €
EHPAD de CAEN Jean-Ferdinand de Saint Jean	Établissement public de santé	19-21 rue Malfilâtre 14000 CAEN	Mme BERTIN Agnès	4,29 €
EHPAD de CAEN La Demi-Lune Groupe DomusVi	Société par Actions Simplifiée (SAS)	10 Avenue de Paris 14000 CAEN	M. KAPFER Gaëtan	4,29 €
EHPAD de CAEN La Palmeraie Groupe DomusVi	SAS	2 rue Renée Cassin 14000 CAEN	Mme GREGOIRE Emilie	4,29 €
EHPAD de CAEN Résidence Les Rives Saint Nicolas ORPEA	Société Anonyme	92 rue Saint Martin 14000 CAEN	Mme VARIN Laëtitia	4,29 €

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
EHPAD de CAEN Saint Benoit	Etablissement Privé à but non lucratif	6 rue de Malon 14000 CAEN	M. LOISON Joël	4,29 €
EHPAD de CAGNY Les Orchidées	Société à Responsabilité Limitée (SARL)	11 Rue de Grantôt 14630 CAGNY	M. VINCLET Clément	4,29 €
EHPAD de CAMBERNON Résidence le Parc Fleuri	Société à Responsabilité Limitée (SARL)	Hôtel Hébert 50200 CAMBERNON	M. PAYSANT Frédéric	4,29 €
EHPAD de CARPIQUET La Résidence Médecis	SAS	3 Chemin Rural de St Germain 14650 CARPIQUET	Mme NOURRY Anne-Laure	4,29 €
EHPAD de CARQUEBUT	Etablissement Social et Médico-Social Communal	6 rue Jacques Désiré Perrotte 50480 CARQUEBUT	M. PHILIPPE Emmanuel	4,29 €
EHPAD de CARROUGES La Maison des Aînés	Établissement social et médico-social communal	Rue Albert Louvel 61320 CARROUGES	M. PEAN Stéphane	4,29 €
EHPAD de CAUDEBEC Lès ELBEUF Lecallier Leriche	EPMS	168 rue du Général Giraud 76320 CAUDEBEC LES ELBEUF	Mme MEHEUT Valentine	4,29 €
EHPAD de CAUMONT L'EVENTE La Vallée de l'Aure / Gustave Courbet	Société par action simplifiée	5 impasse Boscop 14240 CAUMONT L'EVENTE	M. LEDOUBLEE Grégory	4,29 €
EHPAD de CERENCES Lempérière-Lefébure	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	25 rue principale 50510 CERENCES	M. LEMAITRE Stéphane	4,29 €
EHPAD de CERISY LA FORET Résidence L'Abbaye	Fondation reconnue d'utilité publique	13 Avenue 2ème Division Indian Head 50680 CERISY LA FORET	Mme MALAPEL Sophie	4,29 €
EHPAD de CESNY-BOIS- HALBOUT Saint Jacques et Saint Christophe	Établissement public de santé	3 rue de l'Hospice 14220 CESNY BOIS HALBOUT	Mme GUILLO Delphine	4,29 €
EHPAD de CETON Résidence Neyret	Société Anonyme (SA)	26 Rue Jean Moulin 61260 CETON	Mme NACHBAUR Nicole	4,29 €

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
EHPAD de CHANU Les Tilleuls	Établissement social et médico-social communal	2 Chemin des Pommiers 61800 CHANU	Mme BARBELIVIEN BUFFARD Caroline	4,29 €
EHPAD de CHERBOURG EN COTENTIN Maison de La Buaille	Etablissement social et médico-social	7 rue de la Buaille 50100 CHERBOURG EN COTENTIN	M. GUENEE Bertrand	4,29 €
EHPAD de CHERBOURG-OCTEVILLE L'Ermitage	Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)	40 avenue Etienne Lecarpentier 50100 CHERBOURG	Mme LEMERAY Estelle	4,29 €
EHPAD de CLECY Le Beau Site	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	Rue du Beau Site 14570 CLECY	Mme ANGER Chloé	4,29 €
EHPAD de CONCHES-EN-OUCHE Les Reflets d'Argent	Établissement public communal d'hospitalisation	86 Rue François Mitterrand 27190 CONCHES EN OUCHE	M. MINYEMECK André	4,29 €
EHPAD de CONDE-EN-NORMANDIE Laurence de la Pierre	Établissement public de santé	87 rue Saint Martin BP 90 14110 CONDE SUR NOIREAU	M. TROUCHAUD David	4,29 €
EHPAD de CONDE-SUR-SARTHE Résidence Arpège	Association de type loi 1901	10 rue des Artisans 61250 CONDE SUR SARTHE	M. RANNOU Bertrand	4,29 €
EHPAD de COULONGES-SUR-SARTHE Résidence Fleurie	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	Route de Coulonges 61170 COULONGES SUR SARTHE	M. BEUVIER Ludovic	4,29 €
EHPAD de COURSEULLES-SUR-MER Les Tilleuls	Association de type loi 1901	Lotissement les Tilleuls 14470 COURSEULLES SUR MER	M. DAHLAB Isaac	4,29 €
EHPAD de COURSEULLES-SUR-MER Résidence Westalia	Société Mutualiste	1 Chemin de la Délivrande 14470 COURSEULLES SUR MER	Mme SEON Pauline	4,29 €
EHPAD de DEVILLE LES ROUEN La Filandière	Établissement social et médico-social communal	4 rue Georges Herbert 76250 DEVILLE LES ROUEN	Mme PLAUD Isabelle	4,29 €
EHPAD de DOUVRES LA DELIVRANDE Intercommunal	Établissement social et médico-social intercommunal	6 rue de Bourgogne 14400 DOUVRES LA DELIVRANDE	Mme LE DIZES Gaëlle	4,29 €
EHPAD de DOZULE Résidence Topaze	Société par Actions Simplifiée (SAS)	2 rue Rocquépine 14430 DOZULE	Mme JAMES Karine	4,29 €

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
EHPAD de DOZULE Résidence Vallée d'Auge Groupe DomusVi	Société par Actions Simplifiée (SAS)	Avenue Michel d'Ornano 14430 DOZULE	Mme CHARLON Bénédicte	4,29 €
EHPAD de DUCEY Résidence Delivet	Établissement public de santé	Boulevard JB Delivet BP 31 50220 DUCEY	Mme BUTAULT Anne-Laure	4,29 €
EHPAD de DUCLAIR L'Archipel	Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes	89 Chemin Clarin Mustad 76480 DUCLAIR	M. DAYT Jean-Yves	4,29 €
EHPAD de FAUVILLE EN CAUX Résidence Bouic-Manoury	Établissement social et médico-social communal	373, rue Charles de Gaulle 76640 TERRE DE CAUX	Mme SCHRUB Sylvie	4,29 €
EHPAD de FLERS Les Hauts Vents	Association Loi 1901 non Reconnue d'Utilité Publique	31 rue Docteur Maubert 61100 FLERS	M. RANNOU Bertrand	4,29 €
EHPAD de FLEURY SUR ORNE Le Florilège	Etablissement Privé à but lucratif	26 Grande Rue 14123 FLEURY SUR ORNE	M. VILLEROY Samuel	4,29 €
EHPAD de FONTENAY LE PESNEL Les Deux Fontaines	Société par Actions Simplifiée (SAS)	15 Route de Tilly Sur Seullès 14250 FONTENAY LE PESNEL	M. RENOUE Thomas	4,29 €
EHPAD de FORGES LES EAUX Fondation Beaufrils	Etablissement Social et Médico-social	7 Boulevard Nicolas Thiessé 76440 FORGES LES EAUX	M. GUILARD Christophe	4,29 €
EHPAD de FRESNAY SUR SARTHE Les Frênes - Les Châtaigniers	EPSMS	43 rue de Spilsby 72130 FRESNAY SUR SARTHE	Mme KAKOL Michèle	4,29 €
EHPAD de GAILLEFONTAINE Lefebvre-Blondel-Dubus	Etablissement Social et Médico-social	Place Lefebvre Blondel 76870 GAILLEFONTAINE	M. GUILARD Christophe	4,29 €
EHPAD de GRAINVILLE LA TEINTURIERE Anne-Françoise Leboulz	Établissement social et médico-social communal	5 Rue des Écoles 76450 GRAINVILLE-LA-TEINTURIERE	Mme SCHRUB Sylvie	4,29 €
EHPAD de GRAND QUEVILLY Les Jardins de Matisse	Etablissement Social et Médico-social	1 Rue Albert Lebour 76120 GRAND QUEVILLY	M. VENARD Jean-Marc	4,29 €
EHPAD de GRANVILLE L'Émeraude ORPEA	Société Anonyme (SA)	225 Rue Jeanne Jugan 50400 GRANVILLE	Mme MOY Magaly	4,29 €

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
EHPAD de GRANVILLE Saint Gabriel	Etablissement Privé à but lucratif	54 rue Jean Rostand 50400 GRANVILLE	M. PAYSANT Frédéric	4,29 €
EHPAD de LA CHAPELLE D'ANDAINÉ Résidence l'Orée des Bois	Établissement public de santé	42 rue de Bagnoles 61140 LA CHAPELLE D'ANDAINÉ	M. VIVIER Laurent	4,29 €
EHPAD de LA COUTURE BOUSSEY Les Rives d'Or ORPEA	Société Anonyme	37 rue de Serez 27750 LA COUTURE BOUSSEY	M. MOULIN Pierre-Olivier	4,29 €
EHPAD de LA FERRIERE AUX ETANGS Sainte-Anne	Association privée à but non lucratif	44 rue de Flers 61450 LA FERRIERE AUX ETANGS	M. LE BARRON Sandrine	4,29 €
EHPAD de LA FEUILLIE Résidence Noury	Établissement social et médico-social communal	95 Route de Rouen 76220 LA FEUILLIE	Mme GODEL Corinne	4,29 €
EHPAD de LA GLACERIE Le Clos à Froment	Etablissement Privé à but non lucratif	Rue Pierre et Marie Curie 50470 LA GLACERIE	Mme LEMERAY Estelle	4,29 €
EHPAD de LA HAYE-PESNEL Georges Peuvrel	Établissement social et médico-social communal	9 avenue Ernest Corbin 50320 LA HAYE PESNEL	M. BENSMINA Amar	4,29 €
EHPAD de LE BREUIL-EN-AUGE Les Bougainvillées	Etablissement Privé à but lucratif	Le Plessis 14130 LE BREUIL EN AUGÉ	M. LEPAGE Clément	4,29 €
EHPAD de LE DESERT Les Elides	SAS	1 La Touperrerie 50620 LE DESERT	M. PAYSANT Frédéric	4,29 €
EHPAD de LE HOULME La Source	Centre communal d'action sociale (CCAS)	8 Rue du 8 Mai 1945 - BP31 76770 LE HOULME	Mme DAMAS Claudine	4,29 €
EHPAD de LE MESNIL-ESNARD Moulin des Prés	Etablissement Social et Médico-Social Communal	7 rue de Saintonge 76240 LE MESNIL-ESNARD	Mme SCHILHANECK Kiefer	4,29 €
EHPAD de LE MOLAY-LITTRY Harmonie	Société par Actions Simplifiée (SAS)	Route de Tournières 14330 LE MOLAY LITTRY	M. LEMARCHAND Mathieu	4,29 €
EHPAD de LE PIN LA GARENNE La Pellonnière	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	3 rue Chanceaux 61400 LE PIN LA GARENNE	Mme BACHELIER Michèle	4,29 €

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
EHPAD de LE SAP Audelin Lejeune	Association de type loi 1901	38 rue du Bois Besnard 61470 LE SAP	Mme ROBILLARD Joëlle	4,29 €
EHPAD de LE SAP Le Grand Jardin	Société à responsabilité limitée unipersonnelle	La Louvetière 61470 LE SAP	Mme NAVARRETE Brigitte	4,29 €
EHPAD de LE VAUDREUIL Les Rivalières	Société par Actions Simplifiées	80 rue Sainte-Marguerite 27100 LE VAUDREUIL	Mme VINCENT Christine	4,29 €
EHPAD de LES MOUTIERS-EN-CINGLAIS Les Opalines	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	1200 Route de Thury Harcourt 14220 LES MOUTIERS EN CINGLAIS	Mme TURPIN Emilie	4,29 €
EHPAD de LIVAROT Saint Joseph	Association de type loi 1901	55 rue du Général Leclerc 14140 LIVAROT	Mme MEDES Claude	4,29 €
EHPAD de LONGNY-AU-PERCHE La Providence - Association Marguerite Guérin	Association de type loi 1901	2 rue du Docteur Jean Vivarès 61290 LONGNY AU PERCHE	Mme BÂTARD Marie-Ange	4,29 €
EHPAD de LUC-SUR-MER Emera Côte de Nacre	Etablissement Privé à but lucratif	12 rue Marin Labbé 14530 LUC SUR MER	Mme FRAYSSE Sophie	4,29 €
EHPAD de LUNERAY Résidence Albert Jean	Etablissement Social et Médico-social	5 Rue du Val Midrac 76810 LUNERAY	Mme BILLARD Valérie	4,29 €
EHPAD de LYONS-LA-FORET Les Jardins	Autre établissement public local à caractère administratif	4 Chemin Ste Croix Mesnil 27480 LYONS LA FORET	Mme CARDALIAGUET Marianne	4,29 €
EHPAD de MAROMME Le Trait d'Union du Cailly	Etablissement public local social et médico-social	16 rue de la République 76150 MAROMME	Mme MONGAUX-MASSE Marie-Pascale	4,29 €
EHPAD de MONT SAINT AIGNAN Les Iliades	Société anonyme	24 chemin de la planquette 76130 MONT SAINT AIGNAN	Mme BOUIHOL Nathalie	4,29 €
EHPAD de MORGNY LA POMMERAYE Les Trois Hameaux	SAS	664 rue du Calvaire 76750 MORGNY LA POMMERAYE	M. BOUET Jérôme	4,29 €
EHPAD de MORTEAUX COULIBOEUF Les Lys Blancs	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	Place de l'Eglise 14620 MORTEAUX COULIBOEUF	Mme LEBIGRE Danièle	4,29 €

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
EHPAD de PASSAIS Les Myosotis	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	2 Chemin de la Ronnerie 61350 PASSAIS	Mme LE BARRON Sandrine	4,29 €
EHPAD de PERCY Résidence des Eglantines	Etablissement Social et Médico-Social Communal	14 rue St Martin 50410 PERCY	M. BROSSAT Jean-Michel	4,29 €
EHPAD de PERIERS Résidence Anaïs De Groucy	Établissement public communal d'hospitalisation	10 Rue Bastogne - BP 28 50190 PERIERS	M. BERTHE Pierre	4,29 €
EHPAD de PORT EN BESSIN HUPPAIN Les Embruns - Croix Rouge Française	Association Loi 191 Reconnu d'Utilité Publique	Route de Grandcamp Maisy 14520 PORT EN BESSIN HUPPAIN	M. EUDE Stéphane	4,29 €
EHPAD de REFFUVEILLE Les Tilleuls	Centre Intercommunal d'Action Sociale	Le Bourg 50520 REFFUVEILLE	Mme HUCHET Marie-Paule	4,29 €
EHPAD de RIVES EN SEINE Maurice Collet	Établissement social et médico-social communal	3 Avenue Winston Churchill 76490 CAUDEBEC EN CAUX	M. BAVARD Bruno	4,29 €
EHPAD de ROGERVILLE Saint Joseph	Association à but non lucratif	20 rue du Père Arson 76700 ROGERVILLE	Mme DALLET Anne	4,29 €
EHPAD de ROUEN Fondation Lamauve	Association Loi 1901 reconnue d'utilité publique	101 rue du Renard 76000 ROUEN	Mme LEMOINE Fabienne	4,29 €
EHPAD de ROUEN Foyer Saint Joseph	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	2 rue de la Cage 76000 ROUEN	M. LEROY Thierry	4,29 €
EHPAD de ROUEN La Pleiade	Centre communal d'action sociale (CCAS)	16 Rue Jacques Fourray 76100 ROUEN	Mme FOLLIOU Caroline	4,29 €
EHPAD de ROUEN Les Sapins	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	22 Allée Charles Gros 76000 ROUEN	M. POISSON Johann	4,29 €
EHPAD de ROUEN Tiers Temps	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	86-88 Rue des Bons Enfants 76000 ROUEN	Mme CHARNET Sonia	4,29 €
EHPAD de RUGLES André Couturier	Etablissement public de santé	Rue de l'Hôpital 27250 RUGLES	Mme COTTON Sandrine	4,29 €

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
EHPAD de SAINT AIGNAN DE CRAMESNIL Le Belvédère	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	4 rue des Marronniers 14540 SAINT AIGNAN DE CRASMESNIL	M. MICHAUD Louis	4,29 €
EHPAD de SAINT ANDRE DE L'EURE Le Bois La Rose	SAS	6 rue du Clos Bourdin 27220 SAINT ANDRE DE L'EURE	M. Jeremy MARTINEZ	4,29 €
EHPAD de SAINT ARNOULT Le Parc de la Touques	Société par Actions Simplifiée (SAS)	Avenue Michel d'Ornano Saint-Arnoult 14800 DEAUVILLE	Mme LEBLANC Annick	4,29 €
EHPAD de SAINT CLAIR SUR L'ELLE La Demeure Saint-Clair	EURL	17 rue de la Libération 50680 SAINT CLAIR SUR L'ELLE	Mme ARAMINTHE Maryse	4,29 €
EHPAD de SAINT CRESPIN Résidence de la scie	Etablissement Social et Médico-social	2 Route des Vergers 76590 SAINT CRESPIN	Mme CHARDRON Lucie	4,29 €
EHPAD de SAINT CYR DU RONCERAY Ma Providence	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	32 Rue de Coplestone 14290 SAINT-CYR-DU-RONCERAY	Mme LEBAILLY Julie	4,29 €
EHPAD de SAINT ETIENNE DU ROUVRAY Château Blanc ProBTP	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	Périphérique Wallon BP 87 76800 SAINT ETIENNE DU ROUVRAY	Mme DE POMMERY Laurence	4,29 €
EHPAD de SAINT ETIENNE DU ROUVRAY Michel Grandpierre - MBV	Société mutualiste	1 Bis Avenue du Val l'Abbé 76800 SAINT ETIENNE DU ROUVRAY	Mme DA CUNHA LEAL Sandrine	4,29 €
EHPAD de SAINT GATIEN Groupe DomusVi	SAS	2 Rue des Brioleurs 14130 SAINT-GATIEN-DES-BOIS	Mme GOSSET Emeline	4,29 €
EHPAD de SAINT GEORGES DES GROSEILLERS l'Horizon	SAS	17 Rue de la Garenne 61100 SAINT GEORGES DES GROSEILLERS	Mme ARAMINTHE Maryse	4,29 €
EHPAD de SAINT LO Anne Leroy	Etablissement Privé à but non lucratif	65 rue de Baltimore 50008 SAINT LO	M. LECAPLAIN Dominique	4,29 €

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
EHPAD de SAINT LO La Demeure du Bois Ardent	Société Anonyme	780 Rue de l'Exode 50000 SAINT LO	Mme LEPELLETIER Virginie	4,29 €
EHPAD de SAINT PIERRE DE BOSGUERARD Le Bosguerard ORPEA	Société Anonyme	7 rue Marie de Vaudémont 27370 SAINT PIERRE DE BOSGUEARD	M. LE NOE Jérémy	4,29 €
EHPAD de SAINT PIERRE DES NIDS Casteran	Centre communal d'action sociale (CCAS)	18 Rue Dr Poirier 53370 SAINT PIERRE DES NIDS	Mme SENFARA Katia	4,29 €
EHPAD de SAINT PIERRE SUR DIVES La Mesnie	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	Rue des Peupliers 14170 SAINT PIERRE SUR DIVES	M. ANFRY Olivier	4,29 €
EHPAD de SAINT SAENS Résidence d'Eawy	Établissement social et médico-social communal	Rue Auguste Guérin - BP 38 76680 SAINT SAENS	Mme LE GUEN Florence	4,29 €
EHPAD de SAINT SAUVEUR LE VICOMTE Les Lices-Jourdan	Établissement social et médico-social départemental	17 rue des Lices 50390 SAINT SAUVEUR LE VICOMTE	M. LEBRETON Bertrand	4,29 €
EHPAD de SAINT SEVER CALVADOS La Roseraie et SSIAD	Etablissement public local social et médico-social	25 rue de la Gare 14380 SAINT SEVER CALVADOS	Mme ABIDOS DINA	4,29 €
EHPAD de SAINT VAAST LA HOUGUE Val de Saire	Etablissement Social et Médico-Social Communal	2 Rue du 8 MAI 1945 50550 SAINT VAAST LA HOUGUE	M. Guillaume HURET	4,29 €
EHPAD de SAINT VIGOR LE GRAND Résidence Les Hauts de l'Aure Groupe DomusVi	Société en nom collectif	1 rue de la Pigache 14400 SAINT VIGOR LE GRAND	M. LEPELIER Philippe	4,29 €
EHPAD de SAINTE MERE EGLISE	Établissement social et médico-social communal	11 rue du Général Gavin 50480 SAINTE MERE EGLISE	M. PHILIPPE Emmanuel	4,29 €
EHPAD de SARTILLY Résidence Au Bon Accueil	Établissement social et médico-social communal	18 rue de la Chatellerie - BP 19 50300 SARTILLY BAIE BOCAGE	M. BENSMINA Amar	4,29 €
EHPAD de SASSETOT LE MAUCONDUIT Les Pâquerettes	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	4 rue du Moulin 76540 SASSETOT LE MAUCONDUIT	M. DESMIDT Jacques	4,29 €

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
EHPAD de SEES Anais	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	32 rue Eiffel - CS 50287 61008 ALENCON CEDEX	M. BRUEL Pascal	4,29 €
EHPAD de SEES Miséricorde	EHPAD à but on lucratif	60b rue d'Argentré 61500 SEES	M. DISPA François	4,29 €
EHPAD de SOURDEVAL Saint Joseph	Fondation reconnue d'utilité publique	24 avenue du Maréchal Foch BP 609 50150 SOURDEVAL	Mme LEPETIT Karine	4,29 €
EHPAD de THAON Résidence du Parc	Etablissement Privé à but lucratif	Rue du Château d'eau 14860 THAON	Mme DAVENET Séverine	4,29 €
EHPAD de THURY HARCOURT LE HOM Asile de Marie	Etablissement Privé à but non lucratif	72-74 rue de Condé 14220 THURY HARCOURT	Mme HUCK Marie-Céline	4,29 €
EHPAD de TINCHEBRAY Les Epicéas	Établissement social et médico-social communal	14 rue Xavier Onfray - BP 14 61800 TINCHEBRAY	Mme SABLE Audrey	4,29 €
EHPAD de TORIGNY-LES-VILLES La Clairière des Bernardins	Établissement social et médico-social communal	5 rue des Bernardins 50160 TORIGNY SUR VIRE	Mme COUEFFEUR Lise	4,29 €
EHPAD de TOUROUVRE Les Laurentides	Association déclarée	Le Portail 61190 TOUROUVRE	M. CARTEL Yvan	4,29 €
EHPAD de TOURVILLE-LA-RIVIERE Les Jonquilles	Centre communal d'action sociale (CCAS)	2 Rue Jean Moulin 76410 TOURVILLE LA RIVIERE	Mme MOLNAR Jeanine	4,29 €
EHPAD de TREVIERES L'Hexagone	Etablissement Privé à but lucratif	5 route du Molay-Littry 14710 TREVIERES	Mme GOHEL Françoise	4,29 €
EHPAD de TROARN Saint Vincent de Paul	Etablissement Social et Médico-Social Communal	88 Rue de Rouen 14670 TROARN	Mme DELCOURT Pauline	4,29 €
EHPAD de TROUVILLE-SUR-MER Normandia	Société par Actions Simplifiée (SAS)	Route d'aguesseau 14360 TROUVILLE SUR MER	Mme LE CORR Emilie	4,29 €
EHPAD de TRUN Pierre Wadier	Établissement public de santé	69 rue de la République 61160 TRUN	Mme LEVY Sarah	4,29 €

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
EHPAD de VASSY-VALDALLERE Résidence René Castel (Les Demeures des Glycines)	Société par Actions Simplifiée (SAS)	11 rue du Moulin 14410 VASSY	Mme BOUDOU Eve	4,29 €
EHPAD de VILLERS-BOCAGE La Maison de Jeanne	Établissement public de santé	13 rue Pierre Curie BP 50 14310 VILLERS-BOCAGE	Mme GAMBIER Elise	4,29 €
EHPAD de VIMOUTIERS Résidence de La Vie	SAS	Route d'Orbec 61120 VIMOUTIERS	Mme AVELINE Claire	4,29 €
EHPAD de VIRE Symphonia	Société anonyme	Colline Les Mancellières 14500 VIRE	Mme LEMARCHAND Véronique	4,29 €
EHPAD d'ECOUCHE	Établissement social et médico-social communal	4 avenue Léon Labbé 61150 ECOUCHE	Mme LEVY Sarah	4,29 €
EHPAD d'ECOUIS Les Quatre Vents	Etablissement médico-Social public autonome	Route du Moulinet BP 6 27440 ECOUIS	Mme CARDALIAGUET Marianne	4,29 €
EHPAD d'ELLON Beau Soleil	Etablissement Privé à but lucratif	Les Castelets 14250 ELLON	Mme FALLET Claudia	4,29 €
EHPAD d'ENVERMEU Lemarchand	Etablissement social et médico-social	10 place de l'Eglise 76630 ENVERMEU	Mme CHARDRON Lucie	4,29 €
EHPAD d'ETRETAT Etoile du Matin	SAS	Rue Damilaville BP 31 76790 ETRETAT	Mme DUMONTIER Aurélie	4,29 €
EHPAD d'EVREUX Villa la Providence Groupe Colisée	SASU Société par actions simplifiée à associé unique	2/4 rue du Docteur Roux 27000 EVREUX	Mme FABULET Céline	4,29 €
EHPAD d'HARCOURT Maison d'Harcourt	Établissement social et médico-social communal	4 Place Françoise de Brancas 27800 HARCOURT	Mme SAUVEPLANE Catherine	4,29 €
EHPAD d'HEROUVILLE-SAINT- CLAIR Asialys	Société Mutualiste	101 Avenue de la 3ème Division Britannique 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR	Mme LE GUEN Elodie	4,29 €
EHPAD d'ISIGNY-SUR-MER Saint Joseph	Etablissement Social et Médico-Social Communal	5 Avenue de la Tour du Pin 14230 ISIGNY SUR MER	Mme VINCENT Sophie	4,29 €

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
EHPAD d'IVRY-LA-BATAILLE La Verte Colline - Association l'Agora	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	44 T Rue de Garennes 27540 IVRY LA BATAILLE	Mme PRIOLLAUD Corinne	4,29 €
EHPAD d'OCCAGNES Saint Vincent de Paul	Association de type loi 1901	2 La Grande Rue 61200 OCCAGNES	Mme JEANNE Pascale	4,29 €
EHPAD d'OUISTREHAM Rivabel'Age	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	5 avenue Colonel Dawson - BP 111 14150 OUISTREHAM	Mme ALOREND Gaëlle	4,29 €
EHPAD du TREPORT Jean Ferrat	Etablissement Social et Médico-social	89 Rue du Docteur Pépin 76470 LE TREPORT	Mme HACQUIN-POITEVIN Isabelle	4,29 €
EHPAD d'YVETOT Résidence Les Dames Blanches	Fondation	8 Rue du Champs de Mars 76190 YVETOT	M. DAYT Jean-Yves	4,29 €
EHPAD La Demeure du Maupas CHERBOURG EN COTENTIN	SAS	16 rue du Maupas 50100 CHERBOURG EN COTENTIN	M. GUILLET Ghislain	4,29 €
EHPAD La Maison du Coudrier LOUVIGNY	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	1 rue Robert Capa 14111 LOUVIGNY	Mme FERREY Clara	4,29 €
EHPAD Publics du Havre Les Escales	Établissement social et médico-social départemental	46 Rue Marc Orlan 76086 LE HAVRE	Mme PARIS Anne	4,29 €
EPA Helen Keller LE HAVRE - Etablissement Public Autonome	Etablissement public local social et médico-social	49 rue Saint Just BP 9049 76072 LE HAVRE CEDEX	Mme HARITCHABALET Clothilde	4,29 €
EPMS d'AUNAY-SUR-ODON La Clairière	Etablissement public local social et médico-social	Rue de la Faucterie Aunay-sur-Odon 14260 LES MONTS D'AUNAY	M. KERFOURN Jean-Marie	4,29 €
EPMS d'ORBEC Marie du Merle	Etablissement public local social et médico-social	Rue de la Source 14290 ORBEC	M. BOUGAUT Nicolas	4,29 €
EPSM de BARENTON les 4 Provinces d'Elisabeth Vézard	Etablissement social et médico-social départemental	162 rue de Montéglise 50720 BARENTON	M. VIVIER Laurent	4,29 €

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
Etablissement Public Départemental de GRUGNY	Établissement social et médico-social départemental	634 rue André Martin 76690 GRUGNY	Mme MAIRY Mathilde	4,29 €
FAM de SAINT NICOLAS D'ALIERMONT La Margotiere APEI Région Dieppoise	Association Loi 1901 privée à but non lucratif	Route de Saint-Aubin 76510 SAINT NICOLAS D'ALIERMONT	Mme COUVERT Nancy	4,29 €
Fondation John Bost Val de Seine (FAM-MAS Sarepta et MAS Magdala)	Fondation	29 Avenue Maréchal Foch 78300 POISSY	Mme ANTONINI-CASTERA Hélène	4,29 €
GCSMS Inter-établissements du Sud Manche - MAIA Sud Manche - EHPAD de REFFUVEILLE	Groupement de coopération sanitaire à gestion publique	Boulevard JB Delivet BP 31 50220 DUCEY	Mme BUTAULT Anne-Laure	4,29 €
GRANVILLE Santé SSIAD	Association Loi 1901 non Reconnue d'Utilité Publique	304 rue du Québec 50440 GRANVILLE	Mme LEBASLE Marlène	4,29 €
IDFHI de CANTELEU Institut Départemental de l'Enfance de la Famille et du Handicap pour l'Insertion	Établissement social et médico-social départemental	Route de Sahurs - BP 4 76380 CANTELEU	Mme FLAMENT Mylène	4,29 €
IMS de BOLBEC	Établissement social et médico-social intercommunal	62 Avenue Louis Debray - BP 60152 76210 BOLBEC	M. DANOS Thierry	4,29 €
ITEP Les Hogues - Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique	Régime général de sécurité sociale	St Léonard 76400 FECAMP	M. LAPLACE Sylvain	4,29 €
Korian d'ALENCON Le Diamant - STEIFA - EIFA	Société par Actions Simplifiée (SAS)	rue de Bretagne Lotissement Domaine de La Brebiette 61100 ALENCON	M. SIGNABOUT Frédéric	4,29 €

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
Korian de BOIS-GUILLAUME BIHOREL Villa Saint Do - STEIGA - EIGA	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	125 avenue du Maréchal Juin 76230 BOIS-GUILLAUME BIHOREL	Mme ACHAMMACHI Hanaâ	4,29 €
Korian de BRETEUIL-SUR-ITON Ville en Vert - STEHBA - EHBA	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	175 route de Bémécourt 27161 BRETEUIL SUR ITON	Mme VALLEE Cécilia	4,29 €
Korian de BUEIL Val Aux Fleurs - STE181 - E181	SARL unipersonnelle	67 Grande Rue 27730 BUEIL	Mme RENOUE Sabine	4,29 €
Korian de GRAINVILLE-SUR-ODON Reine Mathilde - STEIEA - EIEA	Société anonyme	4 rue des Hauts Vents 14210 GRAINVILLE SUR ODON	M. LERAT Mathieu	4,29 €
Korian de LE TEILLEUL Rive de Sélune - STEVOA - EIHA	EHPAD privé à but lucratif	4 rue du collège 50640 LE TEILLEUL	Mme LEGRAND Carine	4,29 €
Korian de LISIEUX Villa Bérat - STEFMA - EIBB	Société anonyme	70 rue Général Leclerc 14100 LISIEUX	Mme LENEGRE Marie-Eve	4,29 €
Korian de MONTIVILLIERS Les Hauts de l'Abbaye - MEDO - EHZA	Société par Actions Simplifiée (SAS)	7 Rue des Verdiers - ZAC du Domaine de la Vallée 76290 MONTIVILLIERS	M. LABALME Philippe	4,29 €
Korian de ROUEN Le Jardin - STEFMA - EHQB	Société anonyme	121 Avenue des Martyrs de la Résistance 76100 ROUEN	M. BURDEZY Stéphane	4,29 €
Korian de ROUEN Les Cent Clochers	Société par Actions Simplifiée (SAS)	21 Place de l'église Saint Sever 76100 ROUEN	Mme BERNEVAL Gilles	4,29 €
Korian de RUGLES La Risle - MF - E081	EHPAD privé à but lucratif	rue Jean Moulin 27250 RUGLES	M. PERNA Francis	4,29 €
Korian de VERNON Nymphéas Bleus - STEFMA - EHVB	Société anonyme	15 Avenue Pierre Mendès France 27200 VERNON	Mme DOURVILLE Sophie	4,29 €
Korian d'EQUEURDREVILLE La Goélette MEDO - EHGA	Société par Actions Simplifiée (SAS)	rue Surcouf 50120 EQUEURDREVILLE- HAINNEVILLE	Mme BACON Jocelyne	4,29 €

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
Korian d'EVRECY Les Rives de l'Odon MF - E143	Société anonyme	Rue du Champ Rouget 14210 EVRECY	Mme LEGRAND Carine	4,29 €
LADAPT CAUDEBEC LES ELBEUF	Association	624 rue Faidherbe 76320 CAUDEBEC LES ELBEUF	M. MOREAU Jean-Philippe	4,29 €
Les Papillons Blancs PONT D'AUDEMER et Cantons de La Risle	Association à but non lucratif	4 avenue de l'Europe 27500 PONT D'AUDEMER	M. CARON Guillaume	4,29 €
Ligue Havraise pour les Personnes Handicapées	Association loi 1901 ou assimilé	75 rue Emile Zola 76600 LE HAVRE	M. CAPPE Michel	4,29 €
Maison d'Accueil du Beuvron SAINT SENIER DE BEUVRON	Organisme privé non lucratif	12 route de Saint James 50240 SAINT SENIER DE BEUVRON	M. EBENGA ZULA Norbert	4,29 €
MAS de NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE Autisme 76	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	Complexe Terres de Rouvre - 24 Bis Route d'Houpeville 76960 NOTRE DAME DE BONDEVILLE	Mme DUFRANNE Aurélia	4,29 €
MAS de SAINT-GEORGES-MOTEL Home Charlotte	Association loi 1901 ou assimilé	3 Route de Louye 27710 SAINT GEORGES MOTEL	M. GEORGE Yann	4,29 €
MAS de VALFRAMBERT La Rose des Vents - Le Ponant ADAPEI de l'Orne	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	3-5 rue de vauelles 61250 VALFRAMBERT	Mme BIGOT-DURAND Stéphanie	4,29 €
MCE-M3S Mutualisation Coopération Emploi – Médico-Social Sanitaire et Social	Association de type loi 1901	17 rue Guy Velay ATHIS DE L'ORNE 61430 ATHIS VAL DE ROUVRE	Mme MARTIN-MACE Nathalie	4,29 €
Mutualité Française Normandie	Société Mutualiste	22 Avenue de Bretagne 76045 ROUEN	M. BEDFERT Laurent	4,29 €
PEP 76	Association Loi 1901	4 rue du Bac 76000 ROUEN	M. LACOMBLE Tonino	4,29 €
Résidence La Buissonnière ISNEAUVILLE	SASU	49 Impasse de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE	Mme DELAITTRE Ophélie	4,29 €

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
SESAME Autisme Normandie Le Roncier	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	30 Route du Roncier - Le Menu Bosc 76890 SAINT VICTOR L'ABBAYE	Mme FRENOIS Aline	4,29 €
SSIAD ADMR des 6 Cantons EVREUX	Association Loi 1901 non Reconnue d'Utilité Publique	42 rue Willy Brandt 27000 EVREUX	Mme LION Catherine	4,29 €
UDCCAS Union Départementale des CCAS - CCAS Yvetot	Association	17 rue Carnot CS 60185 76195 YVETOT CEDEX	M. LEJEUNE Alain	4,29 €
UGECAM CRMPR Les Herbiers BOIS GUILLAUME	Privé à but lucratif	111 rue Herbeuse 76230 BOIS GUILLAUME	Mme VIARD Caroline	4,29 €

Collège D – Collège « Réseaux de santé et Structures Transversales »

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
ACOMAD Association de coordination et de maintien à domicile	Association Loi de 1901	13 Quai Bérigny 76400 FECAMP	Mme HAUVILLE Alexia	28,57 €
ADMR de MONTVILLE	Fédération Départementale	1 rue Ernest Delaporte CS 30009 76710 MONTVILLE	M. SAVIER Olivier	28,57 €
AFM-TELETHON	Association reconnue d'utilité publique	30 boulevard de Verdun Les Portes de Diane 76120 LE GRAND QUEVILLY	M. VARIN Hervé	28,57 €
AIR Partenaire Santé	Association déclarée	8 rue de la Haye Mariaise CS 95458 14054 CAEN CEDEX 4	M. BLACLARD Jacques	28,57 €
APRIC Amélioration de la PRise en charge de l'Insuffisance Cardiaque	Association de type loi 1901	5 rue de la victoire 14150 OUISTREHAM	Mme BELIN Annette	28,57 €
ARMV Asso Régionale Médecine Vasculaire de Normandie CAEN	Association Loi 1901	Hôpital Privé St-Martin 18 rue Roquemonts 14000 CAEN	M. LEMANISSIER Jean-Baptiste	28,57 €
Association Départementale de Prévention du Suicide dans la Manche	Association de type loi 1901	La Mairie 50000 SAINT LO	M. LECONTE Franck	28,57 €
Association des Rhumatologues de Basse-Normandie CAEN	Association Loi 1901	65 rue d'Hasting 14000 CAEN	Mme BAUDART Pauline	28,57 €
Association Régionale NormanDys (ARN)	Association de type loi 1901	3 rue du Dr Laënnec 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR	Mme PENNIELLO-VALETTE Marie-José	28,57 €
Association REVIVRE DAC Appui Santé 14 CAEN	Association Loi 1901 non Reconnue d'Utilité Publique	21bis Avenue de Tourville 14000 CAEN	M. BOURDEAU Fabrice	28,57 €

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
CICAT-Occitanie	Association de type loi 1901	Hôpital La Colombière - Pavillon 41 39 avenue Charles Flahault 34295 MONTPELLIER	M. TEOT Luc	28,57 €
CLIC Cotentin	Association Loi 1901	Maison des Services Publics 2 Route de Flamanville 50340 LES PIEUX	M. LEBARON Bernard	28,57 €
DAC Appui Parcours Santé 27 Est (ex : PTA Vexin)	Association de type loi 1901	3 rue Roland Roche 27600 GAILLON	M. FAINSILBER Pierre	28,57 €
DAC Appui Santé 27-DAC Sud (ex-PTA Sud Eure)	Association de type loi 1901	86 avenue André Chasles Maison Dufour 27130 VERNEUIL SUR AVRE	M. DAHAN Patrick	28,57 €
DAC Appui Santé Caux Bray Albâtre de MARTIN EGLISE	Association déclarée	10 rue Jean Rédélé 76370 MARTIN EGLISE	M. MAGNAN Edouard	28,57 €
DAC de l'Orne MORTAGNE AU PERCHE	Association	402 rue Amédée Bollée 61100 FLERS	Mme MANZONI Karine	28,57 €
DAC en Santé Centre Manche de CARENTAN LES MARAIS	Association déclarée	1 rue de l'Ancien Canal 50500 CARENTAN LES MARAIS	Mme TOUCHAIS Marie-Laure	28,57 €
DAC en Santé du Cotentin CHERBOURG EN COTENTIN	Association Loi 1901	1071 rue Wilson - Tourlaville 50110 CHERBOURG-EN-COTENTIN	M. BANSARD Mathieu	28,57 €
DAC en Santé Sud Manche DUCEY LES CHERIS	Association	3Bis rue des Jardins 50220 DUCEY LES CHERIS	Mme JOSROLAND Suzy	28,57 €
DAC Ouest Appui Parcours Santé 27 PONT AUDEMER	Association déclarée	8bis quai de la Ruelle 27500 PONT AUDEMER	Mme MOUTERDE Hélène	28,57 €
DAC Seine et Mer LE HAVRE	Association	164 rue Florimond Laurent 76620 LE HAVRE	Mme PONTY Claire	28,57 €
Dépistage des Cancers - Centre de Coordination Normandie	Association de type loi 1901	28 rue Bailey 14000 CAEN	M VERZAUX Laurent	28,57 €

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
GCS AXANTE Accompagner et soigner ensemble Bessin prébocage	Groupement de Coopération Sanitaire de droit privé	3 rue François Coulet 14400 BAYEUX	Mme LETENNEUR Laure	28,57 €
Guillaume Centre Coordination en Cancérologie	Association	20 Avenue Capitaine Georges Guynemer 14000 CAEN	M. SEVIN Emmanuel	28,57 €
NORMANDIE SEP Réseau Normand Sclérose en Plaques (ex RN-SEP)	Association de type loi 1901	Résidence « Les Lavandières » 29 rue Général Moulin 14000 CAEN	M. DEFER Gilles	28,57 €
Planeth Patient	Association de type loi 1901	3 place de l'Europe 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR	M. MAUNY Thomas	28,57 €
PREHAD 276 Plateforme régionale des Établissements d'hospitalisation À domicile 276	Association de type loi 1901	950 Rue de la Haie 76235 BOIS-GUILLAUME CEDEX	M. OUIN Richard	28,57 €
QUAL'VA Réseaux Normand Qualité Santé	Association de type loi 1901	4 avenue de Cambridge 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR	Mme GASTEBOIS Bénédicte	28,57 €
Réseau de Périnatalité de Normandie (RPN)	Association de type loi 1901	3 rue du Docteur Laënnec 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR	M. GUILLOIS Bernard	28,57 €
Réseau ONCO Normandie	Association de type loi 1901	28 Rue Bailey 14000 CAEN	M. SEVIN Emmanuel	28,57 €
RSVA Réseau de Services pour une Vie Autonome	Association de type loi 1901	7 Bis Avenue du Président Coty 14000 CAEN	Mme LE MAGNEN Pamela	28,57 €
TELAP	Association de type loi 1901	30 rue Fred Scamaroni 14000 CAEN	Mme DOMPMARTIN Anne	28,57 €
TELEPHARM	Association déclarée	44 rue aux Juifs 61200 ARGENTAN	Mme GENIN-COSSIN Christine	28,57 €
UC-IRSA de LA RICHE	Association	45 rue de la Parmentière BP 122 37521 LA RICHE CEDEX	M. MIJARES Emile	28,57 €



Avenant n°11
Assemblée générale du 15 juin 2023

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
Vivre Son Deuil Calvados	Association Loi 1901 non Reconnue d'Utilité Publique	Le 1901 8 rue Germaine Tillon 14000 CAEN	Mme BOUST Roselyne	28,57 €

Collège E – Collège « Consultatif »

Membre adhérent	Siège Social	Nom/prénom représentant
FEHAP Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne	624 Rue Faidherbe 76320 CAUDEBEC LES ELBEUF	M. CHESNAIS Didier
FHF Fédération Hospitalière France	CHU de Caen Avenue de la Côte de Nacre 14000 CAEN	M. BOUILLON Christophe
FHP Fédération Hospitalière Privée	2 place Saint Hilaire 76000 ROUEN	M. POELS Dominique
FNCLCC Fédération Nationale des Centres de Lutte Contre le Cancer - UNICANCER	3 avenue Général Harris BP 5026 14076 CAEN CEDEX 05	M. MAHE Marc-André
FNEHAD Fédération Nationale des Établissements d'Hospitalisation À Domicile de Normandie	950 Rue de la Haie 76235 BOIS-GUILLAUME CEDEX	M. OUIN Richard
France Assos Santé - URAASS Union Régionale des Associations Agréés du Système de Santé	15 rue de l'Ancienne Prison 76000 ROUEN	M. VARIN Hervé
NEXEM	Pôle ESS espace Malraux 5 esplanade François Rabelais 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR	Mme DREUX Christèle
SYNERPA Syndicat National des Établissements et Résidences Privés pour Personnes Agées	26 Rue Jean Moulin 61260 CETON	Mme NACHBAUR Nicole
URIOPSS Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux de Normandie-Caen	Place de l'Europe 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR	M. Mme Anne-Laure BUTAULT
URML Union Régionale des Médecins Libéraux Normandie	URPS - 7 rue du 11 Novembre 14000 CAEN	M. LEVENEUR Antoine
URPS Infirmiers Normandie	20 Rue Stendhal, île Lacroix 76100 ROUEN	M. CASADEI François
URPS Masseurs Kinésithérapeutes de Normandie	4 Rue des Frères Michaut 14000 CAEN	M. LEPRINCE Patrice
URPS Union Régionale des Professionnels de Santé de Normandie, Orthophonistes	Maison des professions libérales 11/13 rue du Colonel Rémy 14000 CAEN	Mme BODET Virginie
UNA Normandie CAEN	25 rue de l'Oratoire 14000 CAEN	M. RACINE JOURDREN Paul-Alexis

Collège F – Collège « Partenaires Associés »

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant
Centre De Gestion de l'Eure CDG27 EVREUX	Etablissement Public à caractère Administratif	10 bis rue du Docteur Baudoux BP 276 27002 EVREUX CEDEX	M. LEHONGRE Pascal
Centre Départemental de Santé de l'Orne	Administration Publique	27 boulevard de Strasbourg 61017 ALENÇON cedex	M. MORVAN Gilles
NEOMA Business School	Etablissement d'Enseignement Supérieur Consulaire (EESC)	1 rue Maréchal Juin - BP 215 76825 MONT SAINT AIGNAN CEDEX	M. LUCAS Matthieu
PST - Prévention Santé Travail CAEN	Association Loi 1901	19 avenue Pierre Mendès France 14000 CAEN	Mme MAHIEU Muriel
Ville de CAEN	Collectivité territoriale	Hôtel de Ville Esplanade J-M Louvel 14027 CAEN Cedex 9	M. BRUNEAU Joël

Cabinet

14-2023-11-02-00001

Arrêté de création d'une zone d'interdiction
temporaire de survol à Bellengreville



PRÉFET DU CALVADOS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des sécurités
Service Interministériel de
Défense et de Protection Civiles
N/Réf : 2023/SIDPC/ND/098

ARRÊTÉ PORTANT CRÉATION D'UNE ZONE D'INTERDICTION TEMPORAIRE DE SURVOL LE 3 NOVEMBRE 2023 DE 16H00 À 18H00 – BELLENGREVILLE

LE PRÉFET DU CALVADOS,

VU le code de l'aviation civile notamment ses articles L 6221-4 et L 6232-2 ;

VU le code des transports notamment son article R 131-4 ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

VU l'arrêté préfectoral du 5 janvier 2023 portant délégation de signature à Monsieur Philémon PERROT, sous-préfet, directeur de cabinet du préfet du Calvados ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de prendre toutes les mesures de sécurité aérienne afin de permettre le bon déroulement de la visite officielle de Mme la Première ministre le 3 novembre 2023.

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{er} :

Une zone d'interdiction temporaire de survol est créée et est définie comme suit :

Limites latérales :
<ul style="list-style-type: none"> • Cylindre centré sur le point de coordonnées : • 49°07'32"N 0°12'46"W • De rayon 0,54 NM soit 1000 m
Limites verticales :
<ul style="list-style-type: none"> • De la surface à 3300 pieds soit 1000 mètres AMSL (au-dessus du niveau moyen de la mer)
Dates et heures d'activation :
<ul style="list-style-type: none"> • Active le 03/11/2023 de 16h00 à 18h00
Conditions de pénétration dans la ZIT :
<ul style="list-style-type: none"> • Pénétration et circulation interdites dans la zone à tout aéronef, à l'exception des aéronefs suivants dont la mission n'est pas compatible avec le contournement de la zone : <ul style="list-style-type: none"> ◦ des aéronefs sans équipage à bord autorisés par la préfecture du Calvados ; ◦ des aéronefs d'État et exclusivement affectés à un service public ; ◦ des aéronefs en mission de sûreté nationale ou participant à une opération d'assistance et de sauvetage ; ◦ des aéronefs en procédures IFR à destination ou provenance de Caen soumis à PPR, ou tout autre aéronef IFR en transit dans la CTR de Caen ; <p>après coordination avec la préfecture du Calvados.</p>

ARTICLE 2 :

Les dispositions du présent arrêté seront portées à la connaissance des usagers de l'espace aérien par la voie de l'information aéronautique (Notam).

ARTICLE 3 :

Toute infraction au présent arrêté sera passible des sanctions prévues à l'article L.6232-2 du code des transports.

ARTICLE 4 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du préfet, ou d'un recours hiérarchique auprès du ministre de l'intérieur dans les deux mois suivant sa notification. Il peut également faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Caen, dans le même délai, ou, le cas échéant, dans les deux mois suivant le rejet du recours gracieux ou hiérarchique. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible sur le site Internet : www.telerecours.fr.

ARTICLE 5 :

Le directeur de cabinet du préfet du Calvados, le directeur de la sécurité de l'aviation civile ouest, le commandant du groupement de gendarmerie des transports aériens, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'État dans le département.

Fait à Caen, le 31/12/23

Pour le Préfet et par délégation,
le directeur de cabinet,



Philémon PERROT

Copie adressée à :

- Monsieur le commandant du groupement de gendarmerie départementale du Calvados,
- Monsieur le délégué militaire départemental du Calvados,
- Monsieur le directeur départemental de la police nationale du Calvados,
- Monsieur le directeur territorial de la sécurité intérieure du Calvados,
- Monsieur le chef du centre interdépartemental de déminage de Caen,
- Monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie des transports aériens de Deauville,
- Madame la directrice de l'aéroport de Caen-Carpiquet.

Cabinet

14-2023-11-02-00002

Arrêté de création d'une zone d'interdiction
temporaire de survol à Caen



PRÉFET DU CALVADOS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des sécurités
Service Interministériel de
Défense et de Protection Civiles
N/Réf : 2023/SIDPC/ND/094

ARRÊTÉ PORTANT CRÉATION D'UNE ZONE D'INTERDICTION TEMPORAIRE DE SURVOL LE 3 NOVEMBRE 2023 DE 9H30 À 11H30 – CAEN

LE PRÉFET DU CALVADOS,

VU le code de l'aviation civile notamment ses articles L 6221-4 et L 6232-2 ;

VU le code des transports notamment son article R 131-4 ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

VU l'arrêté préfectoral du 5 janvier 2023 portant délégation de signature à Monsieur Philémon PERROT, sous-préfet, directeur de cabinet du préfet du Calvados ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de prendre toutes les mesures de sécurité aérienne afin de permettre le bon déroulement de la visite officielle de Mme la Première ministre le 3 novembre 2023.

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{er} :

Une zone d'interdiction temporaire de survol est créée et est définie comme suit :

Limites latérales :
<ul style="list-style-type: none">• Cylindre centré sur le point de coordonnées :• 49°12'31"N 0°22'25"W• De rayon 0,54 NM soit 1000 m
Limites verticales :
<ul style="list-style-type: none">• De la surface à 3300 pieds soit 1000 mètres AMSL (au-dessus du niveau moyen de la mer)
Dates et heures d'activation :
<ul style="list-style-type: none">• Active le 03/11/2023 de 9h30 à 11h30
Conditions de pénétration dans la ZIT :
<ul style="list-style-type: none">• Pénétration et circulation interdites dans la zone à tout aéronef, à l'exception des aéronefs suivants dont la mission n'est pas compatible avec le contournement de la zone :<ul style="list-style-type: none">◦ des aéronefs sans équipage à bord autorisés par la préfecture du Calvados ;◦ des aéronefs d'État et exclusivement affectés à un service public ;◦ des aéronefs en mission de sûreté nationale ou participant à une opération d'assistance et de sauvetage ;◦ des aéronefs en procédures IFR à destination ou provenance de Caen soumis à PPR, ou tout autre aéronef IFR en transit dans la CTR de Caen ;après coordination avec la préfecture du Calvados.

ARTICLE 2 :

Les dispositions du présent arrêté seront portées à la connaissance des usagers de l'espace aérien par la voie de l'information aéronautique (Notam).

ARTICLE 3 :

Toute infraction au présent arrêté sera passible des sanctions prévues à l'article L.6232-2 du code des transports.

ARTICLE 4 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du préfet, ou d'un recours hiérarchique auprès du ministre de l'intérieur dans les deux mois suivant sa notification. Il peut également faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Caen, dans le même délai, ou, le cas échéant, dans les deux mois suivant le rejet du recours gracieux ou hiérarchique. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible sur le site Internet : www.telerecours.fr.

ARTICLE 5 :

Le directeur de cabinet du préfet du Calvados, le directeur de la sécurité de l'aviation civile ouest, le commandant du groupement de gendarmerie des transports aériens, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'État dans le département.

Fait à Caen, le 3 / 11 / 2023

Pour le Préfet et par délégation,
le directeur de cabinet,



Philémon PERROT

Copie adressée à :

- Monsieur le commandant du groupement de gendarmerie départementale du Calvados,
- Monsieur le délégué militaire départemental du Calvados,
- Monsieur le directeur départemental de la police nationale du Calvados,
- Monsieur le directeur territorial de la sécurité intérieure du Calvados,
- Monsieur le chef du centre interdépartemental de déminage de Caen,
- Monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie des transports aériens de Deauville,
- Madame la directrice de l'aéroport de Caen-Carpiquet.

Cabinet

14-2023-11-02-00003

Arrêté de création d'une zone d'interdiction
temporaire de survol à Clecy



PRÉFET DU CALVADOS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des sécurités
Service Interministériel de
Défense et de Protection Civiles
N/Réf : 2023/SIDPC/ND/096

ARRÊTÉ PORTANT CRÉATION D'UNE ZONE D'INTERDICTION TEMPORAIRE DE SURVOL LE 3 NOVEMBRE 2023 DE 12H30 À 14H30 – CLECY

LE PRÉFET DU CALVADOS,

VU le code de l'aviation civile notamment ses articles L 6221-4 et L 6232-2 ;

VU le code des transports notamment son article R 131-4 ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

VU l'arrêté préfectoral du 5 janvier 2023 portant délégation de signature à Monsieur Philémon PERROT, sous-préfet, directeur de cabinet du préfet du Calvados ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de prendre toutes les mesures de sécurité aérienne afin de permettre le bon déroulement de la visite officielle de Mme la Première ministre le 3 novembre 2023.

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} :

Une zone d'interdiction temporaire de survol est créée et est définie comme suit :

Limites latérales :
<ul style="list-style-type: none"> • Cylindre centré sur le point de coordonnées : • 48°55'01"N 0°28'56"W • De rayon 0,54 NM soit 1000 m
Limites verticales :
<ul style="list-style-type: none"> • De la surface à 3300 pieds soit 1000 mètres AMSL (au-dessus du niveau moyen de la mer)
Dates et heures d'activation :
<ul style="list-style-type: none"> • Active le 03/11/2023 de 12h30 à 14h30
Conditions de pénétration dans la ZIT :
<ul style="list-style-type: none"> • Pénétration et circulation interdites dans la zone à tout aéronef, à l'exception des aéronefs suivants dont la mission n'est pas compatible avec le contournement de la zone : <ul style="list-style-type: none"> ◦ des aéronefs sans équipage à bord autorisés par la préfecture du Calvados ; ◦ des aéronefs d'État et exclusivement affectés à un service public ; ◦ des aéronefs en mission de sûreté nationale ou participant à une opération d'assistance et de sauvetage ; ◦ des aéronefs en procédures IFR à destination ou provenance de Caen soumis à PPR, ou tout autre aéronef IFR en transit dans la CTR de Caen ; <p>après coordination avec la préfecture du Calvados.</p>

ARTICLE 2 :

Les dispositions du présent arrêté seront portées à la connaissance des usagers de l'espace aérien par la voie de l'information aéronautique (Notam).

ARTICLE 3 :

Toute infraction au présent arrêté sera passible des sanctions prévues à l'article L.6232-2 du code des transports.

ARTICLE 4 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du préfet, ou d'un recours hiérarchique auprès du ministre de l'intérieur dans les deux mois suivant sa notification. Il peut également faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Caen, dans le même délai, ou, le cas échéant, dans les deux mois suivant le rejet du recours gracieux ou hiérarchique. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible sur le site Internet : www.telerecours.fr.

ARTICLE 5 :

Le directeur de cabinet du préfet du Calvados, le directeur de la sécurité de l'aviation civile ouest, le commandant du groupement de gendarmerie des transports aériens, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'État dans le département.

Fait à Caen, le 3/11/2023

Pour le Préfet et par délégation,
le directeur de cabinet,


Philémon PERROT

Copie adressée à :

- Monsieur le commandant du groupement de gendarmerie départementale du Calvados,
- Monsieur le délégué militaire départemental du Calvados,
- Monsieur le directeur départemental de la police nationale du Calvados,
- Monsieur le directeur territorial de la sécurité intérieure du Calvados,
- Monsieur le chef du centre interdépartemental de déminage de Caen,
- Monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie des transports aériens de Deauville,
- Madame la directrice de l'aéroport de Caen-Carpiquet.

Cabinet

14-2023-11-02-00004

Arrêté de création d'une zone d'interdiction
temporaire de survol à Landes sur Ajon



PRÉFET DU CALVADOS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des sécurités
Service Interministériel de
Défense et de Protection Civiles
N/Réf : 2023/SIDPC/ND/095

ARRÊTÉ PORTANT CRÉATION D'UNE ZONE D'INTERDICTION TEMPORAIRE DE SURVOL LE 3 NOVEMBRE 2023 DE 14H00 À 16H30 – LANDES SUR AJON

LE PRÉFET DU CALVADOS,

VU le code de l'aviation civile notamment ses articles L 6221-4 et L 6232-2 ;

VU le code des transports notamment son article R 131-4 ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

VU l'arrêté préfectoral du 5 janvier 2023 portant délégation de signature à Monsieur Philémon PERROT, sous-préfet, directeur de cabinet du préfet du Calvados ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de prendre toutes les mesures de sécurité aérienne afin de permettre le bon déroulement de la visite officielle de Mme la Première ministre le 3 novembre 2023.

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{er} :

Une zone d'interdiction temporaire de survol est créée et est définie comme suit :

Limites latérales :
<ul style="list-style-type: none"> • Cylindre centré sur le point de coordonnées : • 49°04'32"N 0°34'45"W • De rayon 0,54 NM soit 1000 m
Limites verticales :
<ul style="list-style-type: none"> • De la surface à 3300 pieds soit 1000 mètres AMSL (au-dessus du niveau moyen de la mer)
Dates et heures d'activation :
<ul style="list-style-type: none"> • Active le 03/11/2023 de 14h00 à 16h30
Conditions de pénétration dans la ZIT :
<ul style="list-style-type: none"> • Pénétration et circulation interdites dans la zone à tout aéronef, à l'exception des aéronefs suivants dont la mission n'est pas compatible avec le contournement de la zone : <ul style="list-style-type: none"> ◦ des aéronefs sans équipage à bord autorisés par la préfecture du Calvados ; ◦ des aéronefs d'État et exclusivement affectés à un service public ; ◦ des aéronefs en mission de sûreté nationale ou participant à une opération d'assistance et de sauvetage ; ◦ des aéronefs en procédures IFR à destination ou provenance de Caen soumis à PPR, ou tout autre aéronef IFR en transit dans la CTR de Caen ; <p>après coordination avec la préfecture du Calvados.</p>

ARTICLE 2 :

Les dispositions du présent arrêté seront portées à la connaissance des usagers de l'espace aérien par la voie de l'information aéronautique (Notam).

ARTICLE 3 :

Toute infraction au présent arrêté sera passible des sanctions prévues à l'article L.6232-2 du code des transports.

ARTICLE 4 :

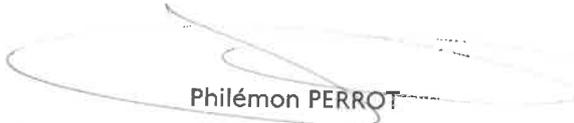
Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du préfet, ou d'un recours hiérarchique auprès du ministre de l'intérieur dans les deux mois suivant sa notification. Il peut également faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Caen, dans le même délai, ou, le cas échéant, dans les deux mois suivant le rejet du recours gracieux ou hiérarchique. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible sur le site Internet : www.telerecours.fr.

ARTICLE 5 :

Le directeur de cabinet du préfet du Calvados, le directeur de la sécurité de l'aviation civile ouest, le commandant du groupement de gendarmerie des transports aériens, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'État dans le département.

Fait à Caen, le 3/11/2023

Pour le Préfet et par délégation,
le directeur de cabinet,


Philémon PERROT

Copie adressée à :

- Monsieur le commandant du groupement de gendarmerie départementale du Calvados,
- Monsieur le délégué militaire départemental du Calvados,
- Monsieur le directeur départemental de la police nationale du Calvados,
- Monsieur le directeur territorial de la sécurité intérieure du Calvados,
- Monsieur le chef du centre interdépartemental de déminage de Caen,
- Monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie des transports aériens de Deauville,
- Madame la directrice de l'aéroport de Caen-Carpiquet.

Cabinet

14-2023-11-02-00005

Arrêté de création d'une zone d'interdiction
temporaire de survol à Vire



PRÉFET DU CALVADOS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des sécurités
Service Interministériel de
Défense et de Protection Civiles
N/Réf : 2023/SIDPC/ND/097

ARRÊTÉ PORTANT CRÉATION D'UNE ZONE D'INTERDICTION TEMPORAIRE DE SURVOL LE 3 NOVEMBRE 2023 DE 11H00 À 12H30 – VIRE

LE PRÉFET DU CALVADOS,

VU le code de l'aviation civile notamment ses articles L 6221-4 et L 6232-2 ;

VU le code des transports notamment son article R 131-4 ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

VU l'arrêté préfectoral du 5 janvier 2023 portant délégation de signature à Monsieur Philémon PERROT, sous-préfet, directeur de cabinet du préfet du Calvados ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de prendre toutes les mesures de sécurité aérienne afin de permettre le bon déroulement de la visite officielle de Mme la Première ministre le 3 novembre 2023.

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{er} :

Une zone d'interdiction temporaire de survol est créée et est définie comme suit :

Limites latérales :
<ul style="list-style-type: none"> • Cylindre centré sur le point de coordonnées : • 48°50'15"N 0°53'18"W • De rayon 0,54 NM soit 1000 m
Limites verticales :
<ul style="list-style-type: none"> • De la surface à 3300 pieds soit 1000 mètres AMSL (au-dessus du niveau moyen de la mer)
Dates et heures d'activation :
<ul style="list-style-type: none"> • Active le 03/11/2023 de 11h00 à 12h30
Conditions de pénétration dans la ZIT :
<ul style="list-style-type: none"> • Pénétration et circulation interdites dans la zone à tout aéronef, à l'exception des aéronefs suivants dont la mission n'est pas compatible avec le contournement de la zone : <ul style="list-style-type: none"> ◦ des aéronefs sans équipage à bord autorisés par la préfecture du Calvados ; ◦ des aéronefs d'État et exclusivement affectés à un service public ; ◦ des aéronefs en mission de sûreté nationale ou participant à une opération d'assistance et de sauvetage ; ◦ des aéronefs en procédures IFR à destination ou provenance de Caen soumis à PPR, ou tout autre aéronef IFR en transit dans la CTR de Caen ; <p>après coordination avec la préfecture du Calvados.</p>

ARTICLE 2 :

Les dispositions du présent arrêté seront portées à la connaissance des usagers de l'espace aérien par la voie de l'information aéronautique (Notam).

ARTICLE 3 :

Toute infraction au présent arrêté sera passible des sanctions prévues à l'article L.6232-2 du code des transports.

ARTICLE 4 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du préfet, ou d'un recours hiérarchique auprès du ministre de l'intérieur dans les deux mois suivant sa notification. Il peut également faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Caen, dans le même délai, ou, le cas échéant, dans les deux mois suivant le rejet du recours gracieux ou hiérarchique. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible sur le site Internet : www.telerecours.fr.

ARTICLE 5 :

Le directeur de cabinet du préfet du Calvados, le directeur de la sécurité de l'aviation civile ouest, le commandant du groupement de gendarmerie des transports aériens, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'État dans le département.

Fait à Caen, le 3 / 11 / 2023

Pour le Préfet et par délégation,
le directeur de cabinet,



Philémon PERROT

Copie adressée à :

- Monsieur le commandant du groupement de gendarmerie départementale du Calvados,
- Monsieur le délégué militaire départemental du Calvados,
- Monsieur le directeur départemental de la police nationale du Calvados,
- Monsieur le directeur territorial de la sécurité intérieure du Calvados,
- Monsieur le chef du centre interdépartemental de déminage de Caen,
- Monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie des transports aériens de Deauville,
- Madame la directrice de l'aéroport de Caen-Carpiquet.

Direction départementale de l'emploi, du travail
et des solidarités

14-2023-11-02-00010

Arrêté du 2 novembre 2023 portant récépissé de
déclaration d'un OSP ALLADAGNIWEKE
SANDRINE SAP 980150262

**ARRÊTÉ DU 2 NOVEMBRE 2023 PORTANT RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION
D'UN ORGANISME DE SERVICES A LA PERSONNE**

NUMÉRO SAP/ 980150262

LE PRÉFET DU CALVADOS,

VU

Les articles L. 7231-1 à L. 7234-1, R. 7232-1 à R. 7232-22, D. 7231-1 à D. 7234-27 du Code du travail,

La circulaire du 11 avril 2019 relative aux activités de services à la personne déclaration et à l'agrément des organismes de services à la personne,

L'arrêté préfectoral du 21 août 2023, portant délégation de signature de M. Stéphane BREDIN, Préfet du Calvados, à M. Stéphane DE CARLI, Directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités, notamment son article 31°,

L'arrêté préfectoral du 21 août 2023, portant subdélégation de signature de M. Stéphane DE CARLI, Directeur Départemental de l'Emploi, du Travail et des Solidarités du Calvados à Mme Katia NIGAUD, adjointe du Chef de Pôle Égalité des Chances ;

CONSIDÉRANT

La demande de déclaration complète le 23 octobre 2023, concernant les services à la personne, présentée par Mme Sandrine ALLADAGNIWEKE, pour le compte de l'entreprise individuelle ALLADAGNIWEKE SANDRINE dont le siège social et l'établissement principal sont situés, 327 Les Belles Portes à Hérouville-Saint-Clair (14200), numéro SIREN 980 150 262 ;

SUR PROPOSITION du Directeur Départemental de l'Emploi, du Travail et des Solidarités du Calvados,

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{er} : L'entreprise individuelle ALLADAGNIWEKE SANDRINE à Hérouville-Saint-Clair est déclarée pour la fourniture de services à la personne.

ARTICLE 2 : Le numéro de déclaration attribué est : **SAP/ 980150262**

ARTICLE 3 : L'entreprise individuelle ALLADAGNIWEKE SANDRINE a déclaré effectuer les activités suivantes :

- Sur l'ensemble du territoire national en mode prestataire :

- Entretien de la maison et travaux ménagers
- Garde d'enfants de plus de trois ans

ARTICLE 4 : Ces activités exercées par le déclarant sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de la condition d'activité exclusive, ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L.7233-2 du code du travail et L. 241-10 du code de la sécurité sociale.

ARTICLE 5 : Toute modification concernant la structure déclarée ou les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative auprès de la Direction départementale du Calvados qui modifiera le récépissé initial.

ARTICLE 6 : La présente déclaration prend effet à compter du 23 octobre 2023 pour une durée illimitée (article L.7232-1-1 à L.7232-8 et les articles R. 7232-16 à R. 7232-22 du code du travail).

ARTICLE 7 : L'organisme déclaré doit produire annuellement un bilan quantitatif, qualitatif et financier de l'activité exercée, le tableau statistique annuel et les états trimestriels de l'année en cours, sous peine de retrait de la déclaration.

ARTICLE 8 : Le récépissé de déclaration de l'entreprise individuelle ALLADAGNIWEKE SANDRINE en qualité d'organisme de services à la personne peut être retiré à la structure dans les conditions fixées aux articles R. 7232-20 à R. 7232-22 du code du travail.

ARTICLE 9 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Calvados.

Fait à Hérouville Saint Clair, le 2 novembre 2023

Pour le Préfet du Calvados et par subdélégation,
Pour le Directeur Départemental,
L'adjointe du Chef de pôle égalité des chances



Katia NIGAUD

Copie adressée à : URSSAF et DDFIP

Voies et délais de recours : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de deux mois à compter de sa notification :

- gracieux auprès du signataire du présent arrêté,
- hiérarchique auprès du Ministère de l'Economie et des Finances -Direction Générale des Entreprises (DGE) - Mission des services à la Personne (MISAP) - Télédéc 315 - 6 rue Louise Weiss 75 703 PARIS Cedex 13
- contentieux auprès du tribunal administratif - 3, rue Arthur Leduc - BP 25086 - 14050 CAEN Cedex 4

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application : télérecours citoyens accessible par le site www.telerecours.fr

Direction départementale de l'emploi, du travail
et des solidarités

14-2023-11-02-00009

Arrêté du 2 novembre 2023 portant récépissé de
déclaration d'un OSP CALCA SEBASTIEN SAP
532542875

**ARRÊTÉ DU 2 NOVEMBRE 2023 PORTANT RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION
D'UN ORGANISME DE SERVICES A LA PERSONNE**

NUMÉRO SAP/532542875

LE PRÉFET DU CALVADOS,

VU

Les articles L. 7231-1 à L. 7234-1, R. 7232-1 à R. 7232-22, D. 7231-1 à D. 7234-27 du Code du travail,

La circulaire du 11 avril 2019 relative aux activités de services à la personne déclaration et à l'agrément des organismes de services à la personne,

L'arrêté préfectoral du 21 août 2023, portant délégation de signature de M. Stéphane BREDIN, Préfet du Calvados, à M. Stéphane DE CARLI, Directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités, notamment son article 31^o,

L'arrêté préfectoral du 21 août 2023, portant subdélégation de signature de M. Stéphane DE CARLI, Directeur Départemental de l'Emploi, du Travail et des Solidarités du Calvados à Mme Katia NIGAUD, adjointe du Chef de Pôle Égalité des Chances ;

CONSIDÉRANT

La demande de déclaration complète le 23 octobre 2023, concernant les services à la personne, présentée par M. Sébastien Calça, pour le compte de l'entreprise individuelle Calça Sébastien dont le siège social et l'établissement principal sont situés, Lieu-dit La Nanterie à LE MESNIL-ROBERT (14380), numéro SIREN 532 542 875 ;

SUR PROPOSITION du Directeur Départemental de l'Emploi, du Travail et des Solidarités du Calvados,

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{er} : L'entreprise individuelle Calça Sébastien à LE MESNIL-ROBERT est **déclarée** pour la fourniture de services à la personne.

ARTICLE 2 : Le numéro de **déclaration** attribué est : **SAP/532542875**

ARTICLE 3 : L'entreprise individuelle Calça Sébastien a déclaré effectuer les activités suivantes :

- Sur l'ensemble du territoire national en mode prestataire :
 - Collecte et livraison de linge repassé ;
 - Entretien de la maison et travaux ménagers
 - Livraison de course à domicile ;
 - Maintenance et vigilance temporaire de résidence ;
 - Petits travaux de jardinage ;
 - Préparation de repas au domicile du particulier ;
 - Travaux de petit bricolage.

ARTICLE 4 : Ces activités exercées par le déclarant sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de la condition d'activité exclusive, ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L.7233-2 du code du travail et L. 241-10 du code de la sécurité sociale.

ARTICLE 5 : Toute modification concernant la structure déclarée ou les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative auprès de la Direction départementale du Calvados qui modifiera le récépissé initial.

ARTICLE 6 : La présente déclaration prend effet à compter du 23 octobre 2023 pour une durée illimitée (article L.7232-1-1 à L.7232-8 et les articles R. 7232-16 à R. 7232-22 du code du travail).

ARTICLE 7 : L'organisme déclaré doit produire annuellement un bilan quantitatif, qualitatif et financier de l'activité exercée, le tableau statistique annuel et les états trimestriels de l'année en cours, sous peine de retrait de la déclaration.

ARTICLE 8 : Le récépissé de déclaration de l'entreprise individuelle Calça Sébastien en qualité d'organisme de services à la personne peut être retiré à la structure dans les conditions fixées aux articles R. 7232-20 à R. 7232-22 du code du travail.

ARTICLE 9 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Calvados.

Fait à Hérouville Saint Clair, le 2 novembre 2023

Pour le Préfet du Calvados et par subdélégation,
Pour le Directeur Départemental,
L'adjointe du Chef de pôle égalité des chances

Katia NIGAUD

Copie adressée à : URSSAF et DDFIP

Voies et délais de recours : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de deux mois à compter de sa notification :

- gracieux auprès du signataire du présent arrêté,
- hiérarchique auprès du Ministère de l'Economie et des Finances -Direction Générale des Entreprises (DGE) - Mission des services à la Personne (MISAP) - Télédod 315 - 6 rue Louise Weiss 75 703 PARIS Cedex 13
- contentieux auprès du tribunal administratif - 3, rue Arthur Leduc - BP 25086 - 14050 CAEN Cedex 4

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application : télérecours citoyens accessible par le site www.telerecours.fr

Direction départementale de l'emploi, du travail
et des solidarités

14-2023-11-02-00006

Arrêté du 2 novembre 2023 portant récépissé de
déclaration d'un OSP COUESNON Chrystel SAP
9807431571

**ARRÊTÉ DU 2 NOVEMBRE 2023 PORTANT RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION
D'UN ORGANISME DE SERVICES A LA PERSONNE**

NUMÉRO SAP/980743157

LE PRÉFET DU CALVADOS,

VU

Les articles L. 7231-1 à L. 7234-1, R. 7232-1 à R. 7232-22, D. 7231-1 à D. 7234-27 du Code du travail,

La circulaire du 11 avril 2019 relative aux activités de services à la personne déclaration et à l'agrément des organismes de services à la personne,

L'arrêté préfectoral du 21 août 2023, portant délégation de signature de M. Stéphane BREDIN, Préfet du Calvados, à M. Stéphane DE CARLI, Directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités, notamment son article 31°,

L'arrêté préfectoral du 21 août 2023, portant subdélégation de signature de M. Stéphane DE CARLI, Directeur Départemental de l'Emploi, du Travail et des Solidarités du Calvados à Mme Katia NIGAUD, adjointe du Chef de Pôle Égalité des Chances ;

CONSIDÉRANT

La demande de déclaration complète le 2 novembre 2023, concernant les services à la personne, présentée par Mme Chrystel COUESNON, pour le compte de l'entreprise individuelle COUESNON CHRYSEL dont le siège social et l'établissement principal sont situés, 13 rue Lucien Nelle à CAEN (14000), numéro SIREN 980 743 157 ;

SUR PROPOSITION du Directeur Départemental de l'Emploi, du Travail et des Solidarités du Calvados,

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{er} : L'entreprise individuelle COUESNON CHRYSEL à CAEN est **déclarée** pour la fourniture de services à la personne.

ARTICLE 2 : Le numéro de **déclaration** attribué est : **SAP/980743157**

ARTICLE 3 : L'entreprise individuelle COUESNON CHRYSEL a déclaré effectuer les activités suivantes :

- Sur l'ensemble du territoire national en mode prestataire :
 - Entretien de la maison et travaux ménagers
 - Garde d'enfants de plus de trois ans

ARTICLE 4 : Ces activités exercées par le déclarant sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de la condition d'activité exclusive, ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L.7233-2 du code du travail et L. 241-10 du code de la sécurité sociale.

ARTICLE 5 : Toute modification concernant la structure déclarée ou les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative auprès de la Direction départementale du Calvados qui modifiera le récépissé initial.

ARTICLE 6 : La présente déclaration prend effet à compter du 2 novembre 2023 pour une durée illimitée (article L.7232-1-1 à L.7232-8 et les articles R. 7232-16 à R. 7232-22 du code du travail).

ARTICLE 7 : L'organisme déclaré doit produire annuellement un bilan quantitatif, qualitatif et financier de l'activité exercée, le tableau statistique annuel et les états trimestriels de l'année en cours, sous peine de retrait de la déclaration.

ARTICLE 8 : Le récépissé de déclaration de l'entreprise individuelle COUESNON CHRYSEL en qualité d'organisme de services à la personne peut être retiré à la structure dans les conditions fixées aux articles R. 7232-20 à R. 7232-22 du code du travail.

ARTICLE 9 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Calvados.

Fait à Hérouville Saint Clair, le 2 novembre 2023

Pour le Préfet du Calvados et par subdélégation,
Pour le Directeur Départemental,
L'adjointe du Chef de pôle égalité des chances



Katia NIGAUD

Copie adressée à : URSSAF et DDFIP

Voies et délais de recours : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de deux mois à compter de sa notification :

- gracieux auprès du signataire du présent arrêté,

- hiérarchique auprès du Ministère de l'Economie et des Finances -Direction Générale des Entreprises (DGE) - Mission des services à la Personne (MISAP) - Télédéc 315 - 6 rue Louise Weiss 75 703 PARIS Cedex 13

- contentieux auprès du tribunal administratif - 3, rue Arthur Leduc - BP 25086 - 14050 CAEN Cedex 4

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application : télérecours citoyens accessible par le site www.telerecours.fr

Direction départementale de l'emploi, du travail
et des solidarités

14-2023-11-02-00007

Arrêté du 2 novembre 2023 portant récépissé de
déclaration d'un OSP DETOEUF PASCALINE SAP
980910459

**ARRÊTÉ DU 2 NOVEMBRE 2023 PORTANT RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION
D'UN ORGANISME DE SERVICES A LA PERSONNE**

NUMÉRO SAP/980910459

LE PRÉFET DU CALVADOS,

VU

Les articles L. 7231-1 à L. 7234-1, R. 7232-1 à R. 7232-22, D. 7231-1 à D. 7234-27 du Code du travail,

La circulaire du 11 avril 2019 relative aux activités de services à la personne déclaration et à l'agrément des organismes de services à la personne,

L'arrêté préfectoral du 21 août 2023, portant délégation de signature de M. Stéphane BREDIN, Préfet du Calvados, à M. Stéphane DE CARLI, Directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités, notamment son article 31°,

L'arrêté préfectoral du 21 août 2023, portant subdélégation de signature de M. Stéphane DE CARLI, Directeur Départemental de l'Emploi, du Travail et des Solidarités du Calvados à Mme Katia NIGAUD, adjointe du Chef de Pôle Égalité des Chances ;

CONSIDÉRANT

La demande de déclaration complète le 2 novembre 2023, concernant les services à la personne, présentée par Mme Pascaline DETOEUF, pour le compte de l'entreprise individuelle DETOEUF PASCALINE dont le siège social et l'établissement principal sont situés, 6 Venelle Sainte Anne à CAEN (14000), numéro SIREN 980 910 459 ;

SUR PROPOSITION du Directeur Départemental de l'Emploi, du Travail et des Solidarités du Calvados,

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{er} : L'entreprise individuelle DETOEUF PASCALINE à CAEN est **déclarée** pour la fourniture de services à la personne.

ARTICLE 2 : Le numéro de **déclaration** attribué est : **SAP/980910459**

ARTICLE 3 : L'entreprise individuelle DETOEUF PASCALINE a déclaré effectuer les activités suivantes :

- Sur l'ensemble du territoire national en mode prestataire :
 - Entretien de la maison et travaux ménagers

ARTICLE 4 : Ces activités exercées par le déclarant sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de la condition d'activité exclusive, ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L.7233-2 du code du travail et L. 241-10 du code de la sécurité sociale.

ARTICLE 5 : Toute modification concernant la structure déclarée ou les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative auprès de la Direction départementale du Calvados qui modifiera le récépissé initial.

ARTICLE 6 : La présente déclaration prend effet à compter du 2 novembre 2023 pour une durée illimitée (article L.7232-1-1 à L.7232-8 et les articles R. 7232-16 à R. 7232-22 du code du travail).

ARTICLE 7 : L'organisme déclaré doit produire annuellement un bilan quantitatif, qualitatif et financier de l'activité exercée, le tableau statistique annuel et les états trimestriels de l'année en cours, sous peine de retrait de la déclaration.

ARTICLE 8 : Le récépissé de déclaration de l'entreprise individuelle DETOEUF PASCALINE en qualité d'organisme de services à la personne peut être retiré à la structure dans les conditions fixées aux articles R. 7232-20 à R. 7232-22 du code du travail.

ARTICLE 9 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Calvados.

Fait à Hérouville Saint Clair, le 2 novembre 2023

Pour le Préfet du Calvados et par subdélégation,
Pour le Directeur Départemental,
L'adjointe du Chef de pôle égalité des chances



Katia NIGAUD

Copie adressée à : URSSAF et DDFIP

Voies et délais de recours : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de deux mois à compter de sa notification :

- gracieux auprès du signataire du présent arrêté,

- hiérarchique auprès du Ministère de l'Economie et des Finances -Direction Générale des Entreprises (DGE) - Mission des services à la Personne (MISAP) - Télédocus 315 - 6 rue Louise Weiss 75 703 PARIS Cedex 13

- contentieux auprès du tribunal administratif - 3, rue Arthur Leduc - BP 25086 - 14050 CAEN Cedex 4

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application : télérecours citoyens accessible par le site www.telerecours.fr

Direction départementale de l'emploi, du travail
et des solidarités

14-2023-11-02-00008

Arrêté du 2 novembre 2023 portant récépissé de
déclaration d'un OSP RETORIANO ANTHONY
SAP 979706629

**ARRÊTÉ DU 2 NOVEMBRE 2023 PORTANT RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION
D'UN ORGANISME DE SERVICES A LA PERSONNE**

NUMÉRO SAP/979706629

LE PRÉFET DU CALVADOS,

VU

Les articles L. 7231-1 à L. 7234-1, R. 7232-1 à R. 7232-22, D. 7231-1 à D. 7234-27 du Code du travail,

La circulaire du 11 avril 2019 relative aux activités de services à la personne déclaration et à l'agrément des organismes de services à la personne,

L'arrêté préfectoral du 21 août 2023, portant délégation de signature de M. Stéphane BREDIN, Préfet du Calvados, à M. Stéphane DE CARLI, Directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités, notamment son article 31^o,

L'arrêté préfectoral du 21 août 2023, portant subdélégation de signature de M. Stéphane DE CARLI, Directeur Départemental de l'Emploi, du Travail et des Solidarités du Calvados à Mme Katia NIGAUD, adjointe du Chef de Pôle Égalité des Chances ;

CONSIDÉRANT

La demande de déclaration complète le 23 octobre 2023, concernant les services à la personne, présentée par M. Anthony RETORIANO, pour le compte de l'entreprise individuelle RETORIANO Anthony dont le nom commercial est LES MAINS D'ANTHO et le siège social et l'établissement principal sont situés, 7 rue de l'Emeraude à BOURGUËBUS (14540), numéro SIREN 979 706 629 ;

SUR PROPOSITION du Directeur Départemental de l'Emploi, du Travail et des Solidarités du Calvados,

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{er} : L'entreprise individuelle RETORIANO Anthony dont le nom commercial est LES MAINS D'ANTHO à BOURGUËBUS est **déclarée** pour la fourniture de services à la personne.

ARTICLE 2 : Le numéro de **déclaration** attribué est : **SAP/979706629**

ARTICLE 3 : L'entreprise individuelle RETORIANO Anthony dont le nom commercial est LES MAINS D'ANTHO a déclaré effectuer les activités suivantes :

- Sur l'ensemble du territoire national en mode prestataire :
 - Accompagnement des personnes ayant besoin d'une aide temporaire dans leurs déplacements ;
 - Assistance aux personnes ayant besoin d'une aide temporaire ;
 - Entretien de la maison et travaux ménagers
 - Livraison de course à domicile ;
 - Maintenance et vigilance temporaire de résidence ;
 - Petits travaux de jardinage ;
 - Préparation de repas au domicile du particulier ;

- Prestation de conduite du véhicule de personnes ayant besoin d'une aide temporaire ;
- Soins et promenade d'animaux pour personnes dépendantes ;
- Travaux de petit bricolage.

ARTICLE 4 : Ces activités exercées par le déclarant sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de la condition d'activité exclusive, ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L.7233-2 du code du travail et L. 241-10 du code de la sécurité sociale.

ARTICLE 5 : Toute modification concernant la structure déclarée ou les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative auprès de la Direction départementale du Calvados qui modifiera le récépissé initial.

ARTICLE 6 : La présente déclaration prend effet à compter du 23 octobre 2023 pour une durée illimitée (article L.7232-1-1 à L.7232-8 et les articles R. 7232-16 à R. 7232-22 du code du travail).

ARTICLE 7 : L'organisme déclaré doit produire annuellement un bilan quantitatif, qualitatif et financier de l'activité exercée, le tableau statistique annuel et les états trimestriels de l'année en cours, sous peine de retrait de la déclaration.

ARTICLE 8 : Le récépissé de déclaration de l'entreprise individuelle RETORIANO Anthony dont le nom commercial est LES MAINS D'ANTHO en qualité d'organisme de services à la personne peut être retiré à la structure dans les conditions fixées aux articles R. 7232-20 à R. 7232-22 du code du travail.

ARTICLE 9 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Calvados.

Fait à Hérouville Saint Clair, le 2 novembre 2023

Pour le Préfet du Calvados et par subdélégation,
Pour le Directeur Départemental,
L'adjoite du Chef de pôle égalité des chances



Katia NIGAUD

Copie adressée à : URSSAF et DDFIP

Voies et délais de recours : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de deux mois à compter de sa notification :

- gracieux auprès du signataire du présent arrêté,
 - hiérarchique auprès du Ministère de l'Economie et des Finances -Direction Générale des Entreprises (DGE) - Mission des services à la Personne (MISAP) - Télédéc 315 - 6 rue Louise Weiss 75 703 PARIS Cedex 13
 - contentieux auprès du tribunal administratif – 3, rue Arthur Leduc – BP 25086 – 14050 CAEN Cedex 4
- Le tribunal administratif peut être saisi par l'application : télérecours citoyens accessible par le site www.telerecours.fr

Direction départementale de l'emploi, du travail
et des solidarités

14-2023-11-03-00001

Arrêté du 3 novembre 2023 portant récépissé
de déclaration d'un OSP MALLARD Yann SAP
980635817

**ARRÊTÉ DU 3 NOVEMBRE 2023 PORTANT RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION
D'UN ORGANISME DE SERVICES A LA PERSONNE**

NUMÉRO SAP/980635817

LE PRÉFET DU CALVADOS,

VU

Les articles L. 7231-1 à L. 7234-1, R. 7232-1 à R. 7232-22, D. 7231-1 à D. 7234-27 du Code du travail,

La circulaire du 11 avril 2019 relative aux activités de services à la personne déclaration et à l'agrément des organismes de services à la personne,

L'arrêté préfectoral du 21 août 2023, portant délégation de signature de M. Stéphane BREDIN, Préfet du Calvados, à M. Stéphane DE CARLI, Directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités, notamment son article 31°,

L'arrêté préfectoral du 21 août 2023, portant subdélégation de signature de M. Stéphane DE CARLI, Directeur Départemental de l'Emploi, du Travail et des Solidarités du Calvados à Mme Katia NIGAUD, adjointe du Chef de Pôle Égalité des Chances ;

CONSIDÉRANT

La demande de déclaration complète le 3 novembre 2023, concernant les services à la personne, présentée par M. Yann MALLARD, pour le compte de l'entreprise individuelle MALLARD YANN dont le siège social et l'établissement principal sont situés, 1580 Rue de Bretteville à IFS (14123), numéro SIREN 980 635 817 ;

SUR PROPOSITION du Directeur Départemental de l'Emploi, du Travail et des Solidarités du Calvados,

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{er} : L'entreprise individuelle MALLARD YANN à IFS est **déclarée** pour la fourniture de services à la personne.

ARTICLE 2 : Le numéro de **déclaration** attribué est : **SAP/980635817**

ARTICLE 3 : L'entreprise individuelle MALLARD YANN a déclaré effectuer les activités suivantes :

- Sur l'ensemble du territoire national en mode prestataire :
 - Entretien de la maison et travaux ménagers

ARTICLE 4 : Ces activités exercées par le déclarant sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de la condition d'activité exclusive, ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L.7233-2 du code du travail et L. 241-10 du code de la sécurité sociale.

ARTICLE 5 : Toute modification concernant la structure déclarée ou les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative auprès de la Direction départementale du Calvados qui modifiera le récépissé initial.

ARTICLE 6 : La présente déclaration prend effet à compter du 3 novembre 2023 pour une durée illimitée (article L.7232-1-1 à L.7232-8 et les articles R. 7232-16 à R. 7232-22 du code du travail).

ARTICLE 7 : L'organisme déclaré doit produire annuellement un bilan quantitatif, qualitatif et financier de l'activité exercée, le tableau statistique annuel et les états trimestriels de l'année en cours, sous peine de retrait de la déclaration.

ARTICLE 8 : Le récépissé de déclaration de l'entreprise individuelle MALLARD YANN en qualité d'organisme de services à la personne peut être retiré à la structure dans les conditions fixées aux articles R. 7232-20 à R. 7232-22 du code du travail.

ARTICLE 9 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Calvados.

Fait à Hérouville Saint Clair, le 3 novembre 2023

Pour le Préfet du Calvados et par subdélégation,
Pour le Directeur Départemental,
L'adjointe du Chef de pôle égalité des chances



Katia NIGAUD

Copie adressée à : URSSAF et DDFIP

Voies et délais de recours : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de deux mois à compter de sa notification :

- gracieux auprès du signataire du présent arrêté,
- hiérarchique auprès du Ministère de l'Economie et des Finances -Direction Générale des Entreprises (DGE) - Mission des services à la Personne (MISAP) - Télédéc 315 - 6 rue Louise Weiss 75 703 PARIS Cedex 13
- contentieux auprès du tribunal administratif – 3, rue Arthur Leduc – BP 25086 – 14050 CAEN Cedex 4

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application : télérecours citoyens accessible par le site www.telerecours.fr

Préfecture du Calvados

14-2023-11-07-00001

Arrêté portant nomination président-
commission de surveillance AGESSO



PRÉFET DU CALVADOS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général commun
départemental du Calvados
Pôle Ressources Humaines

ARRÊTÉ portant nomination du Président de la commission de surveillance de l'association de gestion AGESSO du restaurant inter-administratif de Caen

LE PRÉFET DU CALVADOS,

VU la circulaire DGAFP/ B9 10-075 du 11 février 2010 relative à la nouvelle organisation territoriale de l'État et ses conséquences sur les structures d'action sociale interministérielle ,

VU la circulaire du 21 décembre 2015 relative à l'organisation et au fonctionnement des restaurants inter-administratifs,

SUR PROPOSITION de la secrétaire générale,

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{er} :

Est nommé Président de la commission de surveillance de l'association de gestion du restaurant inter-administratif de Caen, Monsieur Dominique REGEARD, agent de la Direction départementale des Finances publiques.

ARTICLE 2 :

Le Président de la commission de surveillance est nommé pour une durée de quatre ans.

ARTICLE 3 :

Il appartiendra au président de la commission de surveillance de désigner un représentant pour les principales administrations de tutelle.

ARTICLE 4 :

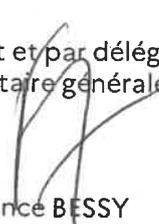
Cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Calvados.

ARTICLE 5 :

La secrétaire générale et le directeur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Caen, le 2/11/2023

Pour le Préfet et par délégation,
La Secrétaire générale,


Florence BESSY

Préfecture du Calvados

14-2023-11-06-00001

Arrêté préfectoral du 6 novembre 2023 fixant le jury pour la délivrance des certificats de compétences PAE/FPS pour le SDIS du Calvados.



**PRÉFET
DU CALVADOS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CABINET
Direction des sécurités
Service interministériel de défense
et de protection civiles
Réf : 2023/SIDPC/CR/094

Arrêté fixant un jury pour la délivrance
des certificats de compétence de pédagogie appliquée
à l'emploi de formateur en premiers secours

Le préfet du Calvados

Vu le décret n°91-834 du 30 août 1991 relatif à la formation aux premiers secours ;

Vu l'arrêté du préfet du Calvados du 5 janvier 2023 portant délégation de signature à M. Philémon PERROT, sous-préfet, directeur de cabinet du préfet du Calvados ;

Considérant la demande de jury présentée le 25 octobre 2023 par le directeur départemental du SDIS du Calvados ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Un jury d'examen pour la délivrance du certificat de compétences de formateur en premiers secours sera organisé vendredi 10 novembre 2023 au centre de formation départemental du SDIS à VAUDRY.

Article 2 : La présidence du jury d'examen sera assurée par l'adjudant-chef Franck LAUNAY.

Les membres du jury ci-après désignés assisteront le président :

Médecin titulaire : Colonel Pierre-Yves LE HOUSSEL
Médecin suppléant: Colonel Philippe MILOCHE

Instructeurs titulaires : Lieutenant Bertrand FABLET
Sergent Guillaume PAUTONNIER
Sergent-chef Michaël JANNY

Instructeurs suppléants : Sergent-chef Grégory NONNENMACHER
Infirmier classe supérieure Giles HAMELIN
Adjudant-chef Dominique FRANCOISE

Article 3 : Cet arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du préfet, ou d'un recours hiérarchique auprès du Ministre de l'intérieur dans les deux mois suivant sa notification. Il peut également faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif, dans le même délai, ou, le cas échéant, dans les deux mois suivant le rejet du recours gracieux ou

hiérarchique. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible sur le site Internet : www.telerecours.fr.

Article 4 : Monsieur le directeur de cabinet du préfet du Calvados et le directeur départemental du SDIS du Calvados ainsi que les membres visés à l'article 2 sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Caen, le **6 NOV. 2023**

Pour le préfet et par délégation,
le chef du SIDPC



Julien COEURET

Sous-préfecture de Lisieux

14-2023-10-30-00001

Arrêté préfectoral renouvellement classement
catégorie I OT intercommunal Normandie
Cabourg Pays d'Auge



**PRÉFET
DU CALVADOS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sous-Préfecture de Lisieux
Pôle RCT

ARRÊTÉ
portant renouvellement
du classement en catégorie I
de l'Office de Tourisme Intercommunal Normandie Cabourg Pays d'Auge

LE PRÉFET DU CALVADOS,

VU le code du tourisme, notamment ses articles L.133-10-1, D.133-20 et suivants;

VU l'arrêté du 16 avril 2019 fixant les critères de classement des offices de tourisme ;

VU l'arrêté préfectoral du 21 août 2023 portant délégation de signature à Monsieur Guy FITZER, Sous-Préfet de l'arrondissement de Lisieux ;

VU l'arrêté préfectoral n°2018-3 en date du 19 octobre 2018 prononçant le classement en catégorie I de l'Office de Tourisme Normandie Cabourg Pays d'Auge ;

VU la délibération n° 2023-092 du conseil communautaire de la Communauté de Communes Normandie Cabourg Pays d'Auge du 28 septembre 2023 approuvant le dossier de classement en catégorie I de l'Office de Tourisme Intercommunal Normandie Cabourg Pays d'Auge et sollicitant le renouvellement de son classement en catégorie I pour une durée de cinq ans;

VU l'ensemble des pièces présentées à l'appui de la demande de renouvellement du classement en catégorie I de l'Office de Tourisme Intercommunal Normandie Cabourg Pays d'Auge;

CONSIDÉRANT que le dossier de demande de renouvellement du classement en catégorie I de l'Office de Tourisme Intercommunal Normandie Cabourg Pays d'Auge est complet ;

SUR PROPOSITION du sous-préfet ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{er} : L'Office de Tourisme Intercommunal Normandie Cabourg Pays d'Auge est maintenu dans le classement en catégorie I.

ARTICLE 2 : Le présent classement est valable 5 ans à compter de la publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté annule et remplace celui en date du 19 octobre 2018 abrogé.

ARTICLE 4 : La présente décision est contestable selon les voies et délais de recours mentionnés ci-après :

Recours gracieux

Ce recours est introduit auprès de M.le Sous-Préfet de Lisieux -
Pôle Réglementation et Collectivités territoriales – 24 Boulevard Carnot – BP77421 – 14107 Lisieux
Cedex

Recours hiérarchique

Ce recours est introduit auprès du M.le Ministre de l'Economie et des Finances, DGE,
Sous-Direction du Tourisme, Bureau des Destinations Touristiques, Bâtiment Condorcet, Télédéc
314, 6 rue Louise WEISS, 76703 PARIS Cedex 13.

Recours contentieux

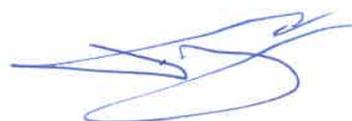
Ce recours est à formuler auprès du Président du Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois après la notification de la présente décision (ou du rejet d'un recours gracieux ou hiérarchique, ou en cas de non réponse à l'un ou l'autre de ces recours au terme des deux mois). Il est précisé que pour conserver les délais du recours contentieux, les éventuels recours gracieux ou hiérarchique doivent être formés dans un délai de deux mois à compter de la date de la notification de la présente décision. L'introduction d'un recours ne suspend pas pour autant l'application de la décision.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique «télérecours citoyens» accessible par le site internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 5 : Le sous-préfet de l'arrondissement de Lisieux est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Lisieux, le 30 octobre 2023

Pour le Préfet et par délégation,
Le Sous-Préfet



Guy FITZER

Copie adressée à :

- Monsieur le Président de la Communauté de Communes Normandie Cabourg Pays d'Auge
- Monsieur le Directeur Général de l'Office de Tourisme Intercommunal Normandie Cabourg Pays d'Auge